

Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable

Ville de Vitry-sur-Seine
Exercice 2025

Edito du Maire

Nous sommes amenés comme chaque année à vous présenter ce rapport faisant état des avancées de la ville de Vitry en matière de Développement durable.

Aujourd'hui la réalité du changement climatique et l'impact des activités humaines sur notre environnement est notoirement acceptée. L'heure n'est plus aux simples discours incantatoires, ni même à se focaliser uniquement sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

Bien sûr, réorienter durablement notre système économique pour bâtir une véritable transition écologique reste fondamental, mais les effets concrets de ce changement climatique sont déjà bien présents dans notre pays. Des épisodes caniculaires de plus en plus intenses et réguliers, des inondations dévastatrices dans le Pas-de-Calais, une diminution durable des réserves en eau dans les Pyrénées Orientales... Tout nous rappelle le nouveau paradigme climatique actuel.

Il nous impose d'accélérer notre transition mais également de faire entrer nos villes dans une véritable dynamique d'adaptation aux conséquences du changement climatique. Ce rapport Développement durable s'inscrit pleinement dans cette démarche. Il relève l'ensemble des politiques publiques menées par notre ville pour contribuer à l'édifice d'une nouvelle société durable comme pour adapter notre territoire à la nouvelle réalité climatique et environnementale.

Beaucoup de chemin reste à faire. Il est fondamental pour l'avenir de Vitry et de l'ensemble de la région francilienne d'avancer sur la transition et l'adaptation. La logique de développement durable se prête ainsi parfaitement à cette démarche. Ainsi, sans sacrifier les enjeux sociaux et économiques impactant nos concitoyens, sans négliger le souci d'une émancipation individuelle et collective, nous nous pouvons bâtir un avenir enviable et durable pour les générations vivant notre ville au présent. Permettons-leur de construire le Vitry d'après-demain !

Introduction

En qualité de collectivité de plus de 50 000 habitants, la ville de Vitry-sur-Seine a l'obligation de réaliser un rapport sur sa situation en matière de développement durable chaque année. Celui-ci doit être présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire (Loi n 2010 788 du 12 juillet 2010).

Ce rapport doit permettre de dresser un bilan des politiques, programmes, actions publiques mais aussi du fonctionnement interne des services et de la gestion du patrimoine de la ville, au regard d'un développement durable. L'objectif est de permettre aux élus de débattre des choix politiques et de leur cohérence sur le territoire par rapport aux enjeux locaux et aux cinq finalités du développement durable décrites dans l'article L 110 1 du Code de l'environnement.

Le développement durable concilie protection de l'environnement, équité sociale et efficacité économique. Pour tendre vers un développement durable, la collectivité doit donc rechercher un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux.

Le rapport sur la situation en matière de développement durable de la ville de Vitry-sur-Seine est structuré selon les grands objectifs poursuivis par la municipalité. Cette présentation permet de rendre compte des interactions et interdépendances des actions, chacune d'entre elles cherchant à atteindre de manière concomitante et cohérente les cinq finalités du développement durable définies dans la loi.

Pour faciliter la lecture, les finalités de développement durable auxquelles chaque politique publique répond sont symbolisées par les pictogrammes suivants :



Lutte contre le changement climatique



Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources



Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations



Epanouissement de tous les êtres humains





















Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La plupart des actions décrites sont pilotées par la ville. Néanmoins, certaines sont soutenues par la collectivité mais ne sont pas de sa compétence propre comme par exemple les transports en commun.

Sommaire




















UNE VILLE PLUS RÉSILIENTE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

1. Développer les mobilités durables    p 6
2. Agir en faveur du développement des énergies renouvelables et de récupération   p 8
3. Accompagner les habitants dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique    p 9
4. Adapter la ville au changement climatique    p 10
5. Préserver la ressource en eau    p 11
6. Sensibiliser à la nature et au développement durable     p 13










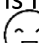
UNE VILLE PLUS VERTE

1. Améliorer la connaissance de la biodiversité locale   p 18
2. Développer le patrimoine arboré et végétal de la ville    p 19
3. Développer l'agriculture urbaine    p 21













UNE VILLE PLUS EXEMPLAIRE

1. Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire    p 23
2. Développer la consommation et l'alimentation durables     p 25
3. Promouvoir les achats responsables    p 26
4. Maitriser l'énergie dans les bâtiments publics   p 27
5. Construire durable   p 28
6. Mobiliser des financement responsables   p 29
7. Impliquer les Vitriot.e.s dans les projets de la ville    p 30

UNE VILLE PLUS ÉPANOUISSANTE

1. Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social    p 34
2. Améliorer le cadre de vie sur l'espace public    p 38
3. Favoriser l'épanouissement de chacun.e dès le plus jeune âge   p 40
4. Favoriser la cohésion sociale par l'organisation de moments festifs dans les quartiers   p 42

UNE VILLE PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE

1. Favoriser l'accès au logement pour tou.te.s   p 44
2. Réduire les inégalités entre territoires vitriots   p 45
3. Accompagner les jeunes Vitriots, acteurs de leur avenir   p 46
4. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap   p 47
5. Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins et la sensibilisation   p 48
6. Renforcer le vivre ensemble et la culture de paix   p 51

**UNE VILLE PLUS
RÉSILIENTE FACE AU
DÉFI CLIMATIQUE**

La Ville a adopté son plan vélo communal en juin 2022, actant la mise en œuvre d'un schéma directeur cyclable et le déploiement d'un véritable système vélo. Elle accompagne également la transition vers des mobilités plus durables, en expérimentant la piétonisation aux abords d'écoles, en organisant des ateliers d'apprentissage et d'auto-réparation de vélos et en mettant à disposition des bornes de recharges pour véhicules électriques sur l'espace public.

Concertation et déploiement du plan vélo

Suite à un diagnostic suivi d'une phase de concertation, le plan vélo de la Ville de Vitry-sur-Seine a été adopté au conseil municipal de juin 2022 et vise à compléter le maillage existant avec 30 kilomètres de voies cyclables communales supplémentaires. Le plan vélo intègre également la création d'un véritable système vélo combinant infrastructures, services et promotion du vélo, dont le déploiement et la sécurisation du stationnement vélo et l'offre de réparation.

Le 31 mai 2023, le Conseil Municipal a approuvé le plan triennal 2023-2026 du plan vélo, qui précise la nature des aménagements et les montants budgétaires entre 2023 et 2026.

En 2025, la Ville vise à réaliser **3,400 kilomètres de nouveaux aménagements cyclables** rue **Beethoven**, rue **Charles Infroit ouest**, rue **Camille Groult ouest**, avec des mesures de sécurisation comme la limitation de vitesse à 30 km/h, la création de bandes cyclables unidirectionnelles, et le marquage au sol pour indiquer les double-sens cyclables.

Favoriser l'apprentissage du vélo

Dans le cadre de la semaine de la mobilité et de la sécurité routière, ont été organisés 2 initiatives visant à l'apprentissage du vélo :

- le mercredi 17 septembre, 30 enfants des centres de loisirs primaires ont suivi un parcours de 10 km dans Vitry
- Le mercredi 1^{er} octobre, 10 enfants du centre de quartier Robespierre ont été répartis en 2 groupes qui ont parcouru 3 km et 6 km.

L'offre de service Vélib' aux Vitriots

Depuis 2019, le service Vélib' s'est déployé sur la Ville : 17 stations sont en service ; une 18^{ème} est prévue aux Ardoines.

La promotion du service Véligo

Le samedi 20 septembre un atelier de promotion de l'offre Véligo a été organisé ; 2 vélos électriques et 1 vélo-cargo ont pu être testés par une dizaine de vitriots.

OBJECTIFS DU PLAN VELO ADOPTE

+ 30 kms de voies cyclables communales

(15 km de pistes cyclables existantes dont 10 km sur voie communale)

Un budget estimé à 6 millions €

INDICATEURS 2025

Plan Vélo :

1,380 km d'aménagements cyclables créés

40 enfants ont profité d'un apprentissage du vélo



Les ateliers d'auto-réparation de vélos

2 ateliers d'auto-réparation ont été organisés par la ville :

- Lors de la Fête de quartier du Moulin Vert samedi 28 juin
- Lors du Festicapaix le samedi 20 septembre

A chaque fois une dizaine de cyclistes ont été accompagnés pour la réparation de leur vélo.

5 bornes de recharge pour véhicules électriques

La Ville de Vitry-sur-Seine a adopté en conseil municipal du 30 mars 2022 une convention avec le SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France) pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur son territoire. Les travaux d'installation des premières bornes ont débuté en 2023, à proximité des pôles attractifs. 5 bornes étaient en service en septembre 2025 :

- 13 rue Lebrun
- 19 rue Marguerite Duras
- 8 rue Ludwig Van Beethoven
- 92 Avenue Jean Jaurès
- 33 av de l'abbé Roger Derry

Et toujours viser l'amélioration de la desserte de transports en commun

La ville a œuvré à la création d'un Collectif pour l'amélioration de la ligne RER C, dont l'objectif est de porter, de manière coordonnée les demandes d'amélioration du service, et de devenir un interlocuteur fort et représentatif auprès d'Île-de-France Mobilités.

À ce titre, deux réunions ont été organisées à l'Hôtel de Ville, réunissant près de cinquante communes et EPCI desservis par la ligne :

- Le 8 avril 2025 : création du collectif RER C
- Le 11 septembre 2025 : travail sur la gouvernance et la représentativité du collectif

INDICATEURS 2025

2 ateliers d'auto-réparation

5 bornes de recharge pour véhicules électriques en service



Borne de recharge rue Beethoven



et de récupération

Si la priorité est de réduire la consommation d'énergie par des efforts de sobriété et d'efficacité, le recours aux énergies renouvelables et de récupération en substitution aux énergies fossiles est un enjeu important de lutte contre le dérèglement climatique.

Forte demande pour l'extension du chauffage urbain

L'instabilité du prix des énergies fossiles, fioul et gaz, ainsi que leur incompatibilité avec la réglementation thermique en neuf ou rénovation suscitent de nombreuses demandes de raccordement au chauffage urbain dont la part des énergies renouvelables et de récupération atteint 65%.

Le réseau de chaleur poursuit son développement dans la ville tant dans les ZAC que pour raccorder des sites diffus :

- **Raccordements diffus** : nouveau Lycée Chérioux, groupe scolaire Joséphine Baker, 188 logements (Pierreval et ADI Promotion).
- **ZAC Gare Ardoines** : implantation du réseau dans le franchissement des voies ferrées aux Ardoines, dans la nouvelle rue Blanche Lefebvre et dans le secteur dit « Pôle multimodal » soit 670 ml nouveaux. A date, 11 ensembles immobiliers sont desservis pour 9,5 MW de puissance dont notamment le Site de Maintenance de la ligne 15 (Métro du Grand Paris) qui constitue la plus grosse puissance raccordée en 2025 pour plus de 3 MW.
- **ZAC Seine Gare** : 200 ml de réseau posés dans les emprises de la rue Albrecht.

Installation de panneaux solaires sur des bâtiments communaux

La Ville poursuit le développement de la production locale d'électricité à partir d'énergies renouvelables, avec une attention particulière portée à l'intégration architecturale et à l'autonomie énergétique. En 2025, deux nouveaux projets photovoltaïques ont été engagés sur des bâtiments municipaux.

Sur le Groupe Scolaire Jean Jaurès ont été installés 516 m² de panneaux solaires, pour une production annuelle estimée à 96 000 kWh, qui permet d'alimenter 3 autres sites selon les plages horaires : le Groupe Scolaire Henri Wallon, l'Élémentaire Montesquieu et la Maternelle Eva Salmon.

Sur le Centre de Quartier du Moulin Vert, une nouvelle installation permet l'autoconsommation individuelle du bâtiment à un taux de 97%.

Grâce à ces projets d'installation de panneaux photovoltaïques, en plus de produire de l'énergie verte, la facture d'électricité des bâtiments sera réduite. Le surplus d'électricité produit sera revendu au fournisseur.

Les effets induits par la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en faveur de l'installation de panneaux photovoltaïques

La modification du PLU de 2023 avait pour objet de faciliter la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures existantes dans les quartiers à dominante pavillonnaire :

En 2025, sur 31 déclarations préalables, 14 ont été acceptées et 17 refusées (10 dossiers incomplets, incompatibilité avec le PPRI, PPRT et insertion inadaptée en zone de protection du patrimoine). Les demandes liées à un permis de construire dont les panneaux solaires ne sont pas l'objet principal ne sont pas comptabilisées.

INDICATEURS 2025

Chauffage urbain

65% d'EnR

**25 000 éq.logements
au total**

Panneaux solaires

**Près de
350 000€ TTC
d'investissement
dans les centrales
photovoltaïques
en 2025**

**3 nouvelles
installations
photovoltaïques sur
bâtiments
communaux**

Accompagner les habitants dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique

Publié le : 05-12-2025

Depuis sa création en 2007, la Ville passe des conventions avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, afin de mener des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie. L'agence accompagne ainsi les habitants dans leur transition énergétique et lutte contre la précarité énergétique, en coordination avec l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La convention avec l'agence de l'énergie du Val de Marne

Sur le 1^{er} semestre 2025, les principales actions menées par l'Agence de l'énergie dans le cadre de la convention avec la Ville de Vitry ont été les suivantes :

35 vitriots ont été reçus en permanences téléphoniques, pour un premier niveau d'info-conseil relatif à la rénovation énergétique (réglementation, aides financières...)

29 rendez-vous auprès d'un conseiller énergie durant les 2 permanences mensuelles à l'hôtel de ville ont permis à des Vitriots de bénéficier de conseils techniques et financiers sur leur projet de rénovation énergétique ou de changement de chaudière.

130 copropriétés vitriotes (dont 13 nouvelles) sont inscrites sur l'outil CoachCopro qui permet d'être accompagné sur un projet de rénovation énergétique ; 4 d'entre elles ont bénéficié d'un accompagnement renforcé (visite, analyse de devis, montage de dossier, etc.) de l'agence de l'énergie.

Afin de faire connaître au plus grand nombre les enjeux de transition énergétique, l'Agence de l'énergie a tenu un stand d'information au Forum du logement du 29 mars 2025 et aux Fêtes du Lilas en mai : **74 personnes** ont été sensibilisées.

L'action du CCAS sur la lutte contre la précarité énergétique

Le CCAS (Direction des solidarités) propose aux vitriot.e.s une **action reposant sur deux axes complémentaires** :

. **des dispositifs d'aides financières pour lutter contre la précarité énergétique.** Le CCAS instruit, pour le compte du département du Val-de-Marne, les demandes d'aides aux impayés d'énergie dans le cadre du Fonds de solidarité habitat (FSH), pour les factures d'électricité et de gaz (pour les fournisseurs Engie, EDF et Total ; aide de 300 € par an).

Le CCAS propose une Aide municipale à l'énergie (AMIE) ainsi qu'un dispositif d'aide au paiement des factures d'eau appelé S'Eaulidaire, développé avec la nouvelle Régie des Eaux Seine Bièvre, permettant un soutien aux ménages abonnés directement mais également aux abonnés en habitat collectif.

A fin août 2025, le montant total des aides à l'énergie accordées depuis le 1^{er} janvier 2025 est de 190 000 euros.

. **des dispositifs de prévention de la précarité énergétique** : par l'orientation vers les visites à domicile proposées par l'Agence de l'énergie : à fin août 2025, 32 visites ont été demandées (18 en 2024 et 12 en 2023).

INDICATEURS 2025

Agence de l'énergie :

À fin juin 2025 :

**29 rendez-vous
info-énergie**

Aides municipales gérées par le CCAS :

À fin août 2025 :

**9 700 € d'aide
municipale aux
impayés d'énergie**

(24 000 € en 2024, 9 250 € en
2023, 10 500 € en 2022)

13 860 € S' Eaulidaire

(11 025 € en 2024, 10 530 € en
2023, 5 305 € en 2022)

Réduire les émissions de gaz à effet de serre est primordial dans la lutte contre le dérèglement climatique. Toutefois il est indispensable de mettre en œuvre des mesures d'adaptation qui permettront de protéger la population et de réduire les effets du réchauffement climatique.

Transformation du parvis provisoire du collège Audin en un large espace public paysager

Ce projet s'intègre dans le projet du Mail Berthie Albrecht, qui est un large espace public paysager, reliant la gare RER à la Seine, qui sera accessible jour et nuit.

Il vise à l'amélioration du cadre de vie des collégiens et de l'ensemble des usagers et à répondre aux objectifs de la ville en termes d'adaptation au changement climatique à travers l'utilisation de pleine terre, de végétation variée, de matériaux à albédo élevé pour limiter l'absorption de la chaleur et de gestion alternative de l'eau.

Les travaux ont débuté en juin 2025, pour une livraison prévue courant 2027.

L'implantation de dispositifs d'accès à l'eau sur le parvis du gymnase Joliot-Curie

Une étude globale a été menée sur la ville pour développer des dispositifs d'accès à l'eau, visant à diminuer les îlots de chaleur urbains en végétalisant et en amenant une brumisation sur des sites très minéralisés et ensoleillés.

En 2024 a été travaillé un projet pour le parvis du gymnase Joliot-Curie: ce lieu fréquenté est un espace intime, sécurisé et vert avec un cheminement piéton préservé de la circulation, lieu à la fois de cheminement et d'attente.

Il est prévu l'installation d'une pergola métallique équipée de rampes de brumisations et de rampes végétalisées.

Sa livraison est prévue fin 2025.

OBJECTIFS
environnementaux de
la transformation du
parvis du collège
Audin

**40% de la surface
sera perméable**

**Parties minéralisées à
albedo élevé**

30 arbres plantés

**1 000 m² de pleine
terre**

INDICATEURS 2025

**4 dispositifs d'accès
à l'eau sur l'espace
public**

Dans un contexte de réchauffement climatique et de risque accru de pénurie en eau, la Ville travaille à la réduction de l'utilisation de cette ressource : elle cherche donc à favoriser la récupération et réutilisation de différentes eaux : les eaux de pluie, les eaux du centre aquatique, ainsi qu'à réduire son utilisation.

Faciliter la distribution de récupérateurs d'eau proposée par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, au titre de sa compétence gestion de l'eau potable, a décidé la distribution gratuite de récupérateurs d'eau de 350 litres pour les particuliers.

Cette opération vise en premier lieu les pavillons ; à Vitry, dans un premier temps, ce sont 700 récupérateurs qui pourront être distribués.

Cette opération a débuté en septembre 2025 et se poursuit depuis.

La ville accompagne cette initiative afin de faciliter sa mise en œuvre pour les vitriots : des séances de distribution sont réalisées les samedis de l'automne et de l'hiver 2025, mobilisant des moyens municipaux.

La récupération des eaux du centre aquatique pour le nettoyage de la Ville

Afin de limiter l'utilisation de la ressource en eau, un processus de récupération d'une partie de l'eau utilisée pour le fonctionnement du nouveau centre aquatique a été mis en place. L'eau issue des pédiluves, du lavage et du rinçage des filtres est ainsi récupérée dans un bac de décantation. Après traitement par filtration sur charbon actif puis ultrafiltration, cette eau est stockée dans un bac tampon qui se déverse par trop-plein dans un bac dans lequel les camions de la voirie s'approvisionnent pour le nettoyage des rues.

Quotidiennement, ce sont 70 m³ d'eau que la Ville peut ainsi récupérer ; à l'heure actuelle cette eau est utilisée pour le lavage des rues et le remplissage des hydrocureuses utilisées par le service assainissement ; cela permet de réutiliser 17 500 m³ par an.

A noter que l'arrosage des espaces verts avec cette eau, testé entre mai et septembre 2023, n'est plus possible en raison de l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage d'espaces verts.



INDICATEURS 2025

Distribution de récupérateurs d'eau

Objectif 1 : 700 pavillons

Soit 245 m³

Récupération des eaux du centre aquatique pour le lavage de la voirie

70 m³ /jour

Soit 17 500 m³ /an

Dans un contexte de réchauffement climatique et de risque accru de pénurie en eau, la Ville travaille à la réduction de l'utilisation de cette ressource : elle cherche donc à favoriser la récupération et réutilisation de différentes eaux : les eaux de pluie, les eaux du centre aquatique, ainsi qu'à réduire son utilisation.

L'installation d'oyas dans les massifs de fleurissement

En 2022, la Ville a expérimenté l'utilisation d'oyas, réserves d'eau en terre cuite (microporeuses) enterrées, sur certains sites de fleurissement dépourvus de points d'eau. Ce type de dispositif permet de réduire la consommation en eau des massifs floraux concernés. Il réduit également la tournée d'arrosage effectuée en poids-lourd et, par conséquent, les émissions de CO₂ et la consommation de gazole.

La phase d'expérimentation en 2022 avec l'installation de 35 oyas dans les massifs floraux a permis de démontrer l'efficacité de ce type de dispositif. En moyenne, il a été constaté une réduction de moitié de la consommation en eau dans les massifs équipés.

La Ville a donc décidé en 2023 de généraliser l'installation d'oyas dans l'ensemble de ses sites de fleurissement. Au total il y avait 84 oyas en 2023.

En 2024, 44 autres ont ajoutés dans les sites suivants : Angle Danièle Casanova/Camille Groult; Sente des Jolivettes ; Place Arsène Tchakarian ; Stèle des fusillés ; Crèche Edouard vaillant ; Cimetière ancien.

En 2025 ,72 oyas supplémentaires ont été mis en place dans les espaces verts de l'Abbé Roger Derry et ceux de la place du moulin de saquet.

La ville a donc mis en place 200 oyas dans les espaces verts, permettant de réduire l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage.

INDICATEURS 2025

installation d'oyas :

2022 : 35 oyas ; 2023 : 94 oyas

2024 : 128 oyas

2025 : 72 oyas

50 % d'eau économisée sur les massifs équipés



Oyas en cours de remplissage

Dans un contexte de dérèglement climatique et d'érosion de la biodiversité, la Ville mène de nombreuses actions de sensibilisation à la nature en ville et au développement durable à travers la mise en œuvre de programmes d'animation auprès des enfants et l'organisation d'actions festives tels que les rendez-vous des mains vertes. La diversification des approches pédagogiques permet de toucher tous les publics.

Une sensibilisation du grand public à la nature dans le cadre d'évènements déployés chaque année

La Ville organise de nombreuses actions de sensibilisation à la nature dans le cadre d'une programmation d'actions destinées au grand public (ateliers ponctuels, évènements...). Les animations qui sont proposées contribuent à cultiver le lien entre les habitants et leur environnement, favoriser la connaissance ainsi que l'acceptation de la nature en ville et des nouvelles pratiques de gestion des espaces verts.

Les rendez-vous des mains vertes proposés aux 4 saisons sont emblématiques de cette volonté de la Ville de rassembler les Vitriotes, enfants et adultes, autour d'une approche sensible à la nature. La diversification des approches pédagogiques (scientifique, ludique, créative...) permet de toucher un public varié.

La programmation 2025 comprenait les évènements suivants :

- Le concours Potagers maisons et balcons fleuris, valorisant les initiatives de végétalisation respectueuses de la nature de vitriote-s.
- Deux évènements d'ampleur : Les Rendez-vous des mains vertes (au printemps et à l'automne), comprenant en plus du volet « animations », un volet « Foire aux plantes », avec des thématiques variées autour de la faune, de la flore et de la nature en ville.
- 2 évènements plus ciblés : L'Été des mains vertes, fusionné avec les Apidays, pour valoriser le rucher pédagogique municipal et transmettre des connaissances sur les pollinisateurs et L'Hiver des mains vertes à l'intérieur du marché de Noël, axé sur la construction d'un rapport sensible à la nature.

En complément de cette programmation renouvelée chaque année, les actions ponctuelles suivantes ont été proposées **au grand public en 2025** :

Depuis le début de l'année ont déjà eu lieu des plantations participatives dans le futur parc des Prairies du Fort, des animations autour de la flore pour les retraités, l'inauguration d'espaces verts et espaces nouvellement végétalisés, ...



Le 14 juin, L'Été des mains vertes et Apidays au parc du Coteau

INDICATEURS 2025

Nombre de participants
aux actions nature :

**Printemps des mains
vertes / Foire aux
plantes, Été des mains
vertes :**

1250 participants au
18/08

Actions ponctuelles: 185
personnes au 18/08



Premier Rendez-vous des mains vertes de l'année : Printemps des mains vertes le 17 mai, au parc Joliot-Curie

Dans un contexte de dérèglement climatique et d'érosion de la biodiversité, la Ville mène de nombreuses actions de sensibilisation à la nature et au développement durable à travers la mise en œuvre de programmes d'animation auprès des enfants et l'organisation d'évènements festifs tels que les rendez-vous des mains vertes. La diversification des approches pédagogiques permet de toucher tous les publics.

Un programme de sensibilisation du jeune public à la nature

Le programme de sensibilisation à la nature a été réalisé au travers de 201 animations organisées par la Ville dans les écoles et les centres de loisirs. Les enfants ont bénéficié, entre autres, des activités suivantes :

- Initiation aux techniques de jardinage écologique, connaissance des plantes potagères, découverte de la saisonnalité, dégustations.
- Découverte des écosystèmes présents dans la ville
- Balades urbaines à la découverte des espaces verts
- Découverte de la faune et la flore : pollinisateurs, pâturage urbain, etc.
- Animations nature lors d'évènements portés par d'autres structures (fête du goût, plantation participative dans les écoles, Fête du Relais d'Assistantes Maternelles...)



*1ère édition des Olympiades du potager : un événement jeune public autour du jardinage.
13 juin 2025*

La création de potagers pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux pratiques de gestion respectueuses de l'environnement

Le Ville développe l'installation de petits jardins pédagogiques, principalement hors-sol, dans les écoles et centres de loisirs souhaitant s'engager dans des projets jardinage sur plusieurs années. Ces potagers pédagogiques sont des supports d'apprentissage pour les enfants. Savoirs, savoir-faire et savoir-être se développent au contact de la nature et du jardinage : l'apprentissage de la saisonnalité, de la diversité du vivant, de la coopération et de la patience.

Fin 2025, on compte 140 petits espaces répartis dans 53 structures différentes (centres de loisirs maternels, centres de loisirs primaires, écoles maternelles, écoles élémentaires) pour que chaque classe ou groupe d'enfants intéressé puisse faire ses propres expériences de jardinage. La stabilité des installations favorise l'appropriation de ces espaces pédagogiques par les groupes et les équipes encadrantes.

Les Olympiades du potager

En fin d'année scolaire 2024-2025, une journée d'épreuves ludiques autour du jardinage s'est déroulée au parc du Coteau-Marcel Rosette : les Olympiades du potager.

8 classes ont été invitées à participer (environ 150 enfants), pour tester leurs connaissances en matière de jardinage et en remerciement de leur investissement dans les jardins pédagogique de leurs écoles respectives,

INDICATEURS 2024/2025

Sensibilisation à la nature de enfants :

2023 : 135 animations

2024 : 201 animations

Année scolaire 2024-2025 : 148 animations

Jardins pédagogiques à destination des enfants :

140 espaces de potager pédagogique à disposition des classes et groupes de centres loisirs vitriots.

Depuis plusieurs années, la Ville mène des actions pédagogiques afin de sensibiliser les enfants au développement durable. Chaque année, elle propose aux enseignants un accompagnement pédagogique dans le cadre du projet « Les P'tits Vitriots défient l'avenir » ainsi que des ateliers lors des Jeux du Val de Marne. De nombreuses actions de sensibilisation sont également réalisées par les animateurs des centres de loisirs.

La sensibilisation des enfants au développement durable

La Ville organise chaque année un projet d'éducation au développement durable «Les p'tits Vitriots défient l'avenir » en partenariat avec l'Exploradôme. Ce défi vise à encourager les enseignants à mener des projets afin de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux. En contrepartie, ils bénéficient d'un parcours pédagogique composé de 4 ateliers avec les partenaires. Initialement dimensionné pour une dizaine de classes, le projet a été depuis redimensionné pour retenir une vingtaine de classes.

Durant l'année 2024-2025, 20 classes volontaires issues de 9 écoles ont travaillé sur 4 thèmes : Cultivons la ville - Economisons l'énergie - Préservons les ressources naturelles – Mangeons bougeons sain et durable, avec l'aide de l'Exploradome, de l'Entente Sportive Vitriote et des associations Bagneux Environnement et Ecophylle. Leurs réalisations ont fait l'objet d'une exposition à l'hôtel de ville en présence des enfants, de leurs familles et des enseignants fin juin.

La sensibilisation des enfants aux Jeux du Val De Marne

Chaque année, le Conseil Départemental du Val-de-Marne et les villes volontaires, organisent les Jeux du Val de Marne afin de faire découvrir aux enfants différents sports. Comme sur les éditions précédentes, la Ville en a profité pour sensibiliser les écoles participantes aux enjeux environnementaux.

En 2025, la Ville a reconduit l'organisation d'un village Eco-Geste sportif proposé par l'Institut du Sport Durable, composé de 4 jeux de sensibilisation à l'environnement : quizz sport planète, cage aux déchets, cours-Ramasse-Tri, et Flèche ton ODD : 1 219 enfants ont été sensibilisés durant une demi-journée au parc du Coteau.

La sensibilisation des enfants aux 3 cinés Robespierre

Les 3 cinés Robespierre ont accueilli les 16, 17, 19 et 20 juin 2025 251 enfants de 6 écoles élémentaires pour la projection du film « De l'autre côté du ciel », en vue d'ouvrir une réflexion sur l'énergie et la transition écologique.

*Les p'tits vitriots défient l'avenir
Affiche exposée en juin 2025*

INDICATEURS 2025

Les P'tits Vitriots
défient l'avenir
2024/2025 :

**468 enfants
sensibilisés dans 20
classes de 9 écoles**

2023/2024 : 491 enfants dans 20
classes de 11 écoles

2022/2023 : 388 enfants dans 17
classes de 10 écoles

2021/22 : 326 enfants de 15
classes issues de 6 écoles

Jeux du VDM 2025:

1 219 enfants

2024 : 1 327 enfants

2023 : 1 118 enfants

2022 : 299 enfants



Ateliers éco-sportifs au parc du Coteau
dans le cadre des jeux du Val de Marne

Dans les centres de loisirs maternels et ludothèques

Plusieurs actions sont proposées aux enfants chaque année : l'accent est mis dans ces projets sur la biodiversité, sur l'importance de respecter la faune et la flore, de recycler ses déchets et comprendre l'origine des aliments que nous consommons.

Les actions mises en œuvre en 2025 :

- La sensibilisation à la nature via des potagers, des sorties en forêt, en cueillette/ ferme pédagogique.
- La sensibilisation à la gestion des déchets (jeter à la poubelle, tri sélectif, réutilisation de déchet dans les activités (rouleau de sopalin, branches/feuilles d'arbre, pots en verre ...)
- L'observation des animaux : des poules au centre de loisirs Charles Perrault et des moutons dans les centres de loisirs Victor Hugo et Paul Langevin.

3 à 4 centres ont réalisé des plantations et participent aux projets proposés par les espaces verts.

Les centres de loisirs maternels Makarenko et de Malassis continuent dans leur projet 2025-2026, les objectifs de préservation de la nature et la création d'œuvres à partir de déchets ainsi que la mise en place d'un jardin partagé.

Le centre de loisirs Blaise Pascal propose un projet similaire en 2025-2026.

Enfin, il est prévu la création d'un toit végétalisé sur la nouvelle école Joséphine Baker avec une utilisation prévue dès le printemps 2026.



Ecole des Malassis



Ecole Blaise Pascal

L'action du Conseil des enfants sur le développement durable

Le Conseil des enfants est composé de 40 enfants de CM2 et de 6^{ème} élus dans chaque école élémentaire : chaque école élit chaque année un représentant qui va siéger 2 ans au Conseil des enfants, qui se réunit une dizaine de fois dans l'année pour travailler sur des thèmes qu'il choisit ; le développement durable est une préoccupation majeure.

En 2025, les enfants élus ont ainsi pu réaliser un nettoyage citoyen avenue Derry en avril dans le cadre de la semaine de la propreté urbaine.

Ils ont par ailleurs échangé sur le gaspillage alimentaire en séance plénière en septembre 2025.



*Le conseil des enfants
nettoyage citoyen
Semaine de la propreté*

UNE VILLE

PLUS

VERTE

Afin de mieux préserver la biodiversité, la Ville agit pour améliorer la connaissance de son patrimoine naturel en lançant son atlas de la biodiversité et en participant à des inventaires sur son territoire. Elle mène également des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Atlas de la Biodiversité Communale et diagnostics écologiques

Le Ville a édité en 2025 la 1^{ère} version en ligne de son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). L'ensemble des études et inventaires menées sur la Ville depuis 2021 ont permis de recenser 945 espèces de Faune et Flore dont 104 sont dites patrimoniales. Cette biodiversité est répartie dans 14 types habitats différents.

Les Réserves de biodiversité : suivi naturaliste et évolution des modes de gestion

Par anticipation du plan d'action Biodiversité 2025 et en cohérence avec les propositions du Conseil Local de l'Environnement, la Ville est à l'initiative de la création de 2 réserves de biodiversité depuis 2024.

Ces sites font désormais l'objet d'un suivi de l'évolution de la biodiversité qui s'y installera. Les pratiques de gestion de ces sites ont été adapté pour le respect de la Faune et de la Flore.

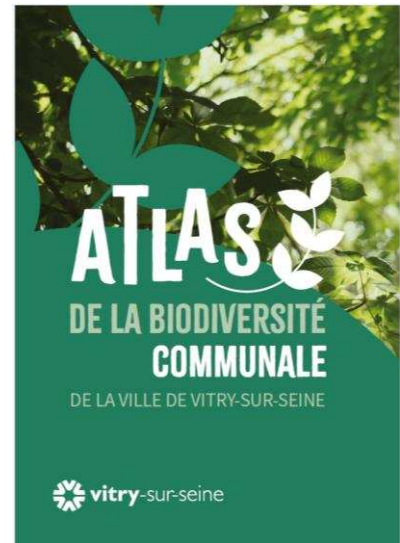
Des protocoles pour le recensement des espèces sauvages

Depuis 2018, la Ville participe à plusieurs protocoles de recensement de la biodiversité, pilotés par le Museum National d'Histoire Naturelle, afin de mieux connaître son patrimoine naturel et mesurer l'impact de l'évolution de ses pratiques d'entretien, notamment les fauches tardives.

Aux protocoles Propage (papillons) et Florilège (plantes de prairies), se sont ajoutés en 2021 les protocoles Spipoll (suivi photographique des insectes pollinisateurs) et Steli (suivi temporel des libellules) au parc Joliot Curie. 35 recensements ont été réalisés en 2024 : 14 Propage, 14 Florilège, 6 Spipoll et 1 Steli. Il y en avait eu 31 en 2023. Le nombre de protocole qui aura été réalisé en 2025 ne sera connu qu'en fin d'année.

La pose de nichoirs en faveur de la préservation des oiseaux

Abri pour l'hiver et lieu de ponte pour les passereaux, les nichoirs favorisent la présence des oiseaux et donc la lutte écologique contre les chenilles processionnaires et autres ravageurs des massifs floraux. Depuis 2020, 30 nichoirs ont été installés sur 7 sites de la ville : square Brossolette, stade Péri, cimetière nouveau, jardin Audigeois, Espace Kommer, square Fourier, jardin du verger. En 2023, 4 nouveaux nichoirs ont été répartis dans le square Jean Martin. D'autres nichoirs seront posés en fin d'année 2025.



INDICATEURS 2025

ABC : 945 espèces de Faune et Flore et 14 habitats présents à Vitry

2 réserves de biodiversité sur la Ville

Labélisation Territoire Engagé pour la Nature reconduit en 2025

4 protocoles de recensement de la biodiversité sur 35 sites

34 nichoirs installés, d'autres seront installés fin 2025

En cohérence avec l'objectif de « favoriser la diminution des températures en ville diurnes et nocturnes en s'appuyant sur la trame verte et bleue » inscrit dans son Plan Local d'Urbanisme et avec sa stratégie de planter 1000 arbres dans le mandat, la Ville met en œuvre des actions afin de développer son patrimoine arboré. Elle multiplie également les actions de déminéralisation et de végétalisation des sols en faveur de la biodiversité et du rafraîchissement urbain.

La gestion et le renouvellement du patrimoine arboré

Le programme de replantation du patrimoine arboré correspond à des plantations en compensation d'abattages sur voirie communale, dans les groupes scolaires, dans les équipements sportifs, sur les berges, dans les cimetières et dans les parcs, squares et jardins. L'abattage d'un arbre est toujours associé à une replantation sur un espace disponible l'année suivante, pas forcément au même endroit mais dans le même quartier.

A partir des campagnes de taille de l'hiver 2024/2025, 19 alignements de la Ville ont été reconduits en port pseudo-libre.

Cette transition, encadrée, permet à terme de retrouver un port plus aéré, mieux adapté aux équilibres physiologiques des arbres et plus harmonieux dans le paysage urbain.

La stratégie « Planter 1000 arbres » sur la ville d'ici 2026

La plantation de nouveaux arbres vise à préserver et conforter les qualités paysagères de Vitry, conjuguer nature et ville en faveur du cadre de vie et du bien-être ainsi que préserver la biodiversité. Elle répond aux objectifs de réduction mais aussi d'adaptation au changement climatique en luttant contre les îlots de chaleur urbains.

Le projet d'élaboration d'une « Stratégie pour l'arbre à Vitry-sur-Seine » a été lancé en 2021 afin de déterminer les nouveaux sites de plantations de 1000 arbres sur le mandat. En cohérence avec la lutte contre les îlots de chaleur urbains, les études de sites ont été réalisées dans les cours d'école, l'espace public, les équipements sportifs, ou les réserves foncières.

La stratégie « Planter 1 000 arbres » a été validée en juin 2023 avec un budget prévisionnel d'investissement de 230 000 € par an. Les règles de comptage ont également été définies avec l'établissement d'une correspondance selon le type de plants (3 grands arbustes ou 3 baliveaux ou 5 arbres fruitiers palissés = 1 arbre).

En 2025, 101 nouveaux arbres ont été plantés sous la forme d'un micro-boisement en préfiguration de la Sente du 8 mai.

Au total pour la Stratégie des 1000 arbres, la Ville aura créé **4 sites de micro-boisement** :

- Berges de Seine (2023)
- Ecole élémentaire Victor Hugo (2023)
- Terrain Lemerle Vetter (2024)
- Sente du 8 mai le long du stade Arrighi en 2025.

Ces espaces forment de nouveaux habitats pour la biodiversité, permettent le stockage du carbone et luttent contre les îlots de chaleur urbains.

INDICATEURS 2025

Renouvellement

37 arbres replantés en 2025 pour 37 arbres abattus en 2024

Stratégie 1000 arbres d'ici 2026

2025 : 101 arbres

Soit 1 000 / 1 000

Budget : 230k€/an

1 micro-boisement en plantation participative

Taille des Arbres

19 alignements d'arbres reconduits en port pseudo-libre



Place Anne-Claude GODEAU - Nouvelle forme de taille des arbres reconduits en port pseudo-libre

Face au réchauffement climatique, la Ville mène une réflexion sur la déminéralisation et la végétalisation des sols en faveur de la biodiversité et du rafraîchissement urbain. Dans cet objectif, elle a mis en place programme pluriannuel de végétalisation afin de prioriser les espaces à végétaliser. Initié en 2022, la Ville poursuit également la végétalisation des cours comme solution de rafraîchissement dans les équipements scolaires et périscolaires afin d'améliorer le confort des usagers en période estivale.

Finalisation des travaux du parc des Prairies du Fort

Les travaux du parc des Prairies du Fort se sont poursuivis en 2025. En mars, la découverte d'un fontis a entraîné un retard conséquent. L'ouverture au public est prévue mi-décembre 2025. L'inauguration doit avoir lieu début 2026.

Démarrage des travaux du nouveau square Vilmorin

Jouxtant la réserve de Biodiversité du même nom, les travaux du square Vilmorin ont débuté en 2025. Ce projet a été conçu en concertation avec les riverains et le conseil de quartier centre-ville. Parmi les éléments principaux issus de la concertation, ont été retenus : un espace clos et accessible à tous, des cheminements, du mobilier urbain et des jeux pour enfants.

Le patrimoine végétal et arboré existant sur le site est composé d'essences variées et adaptées au changement climatique. Cette palette végétale sera complétée côté square par la plantation d'arbres tiges, de cépées, d'arbustes et de baliveaux. Un potager pédagogique entretenu par les jardiniers de la Ville sera installé dans le square en libre cueillette pour tous les visiteurs.

L'aménagement paysager des cours de l'école élémentaire Makarenko A

La ville aménage des cours d'école pour les renaturer et déminéraliser les sols.

En 2025, c'est l'école élémentaire Makarenko A qui a bénéficié de ce dispositif ; il s'agit de la 5^{ème} cour réaménagée sur ce principe ; 612 m² soit 24% de la surface totale de la cour ont été déminéralisés. Près d'1/3 de cette surface a été végétalisé par des arbustes, haies et vivaces en partie plantés avec la participation des enfants de l'école.

Le passeport végétal

La Ville propose aux habitants une végétalisation citoyenne de l'espace public via des installations de bacs de différentes tailles et d'entourages d'arbres. Avec 14 nouveaux passeports installés à l'automne 2025, le nombre total de passeports sera de 84.

INDICATEURS 2025

Square Vilmorin

1 visite et 2 ateliers de concertation

950 m² d'espaces verts aménagés

Végétalisation de la cour Makarenko A

612 m² déminéralisés soit -24% de surface minérale

Passeport végétal

Prévu à l'automne 2025 : 14 nouveaux passeports



Passeport végétal rue Tellier



Passeport végétale avenue Anatole France



Déminéralisation de la cour de l'école élémentaire MAKARENKO

La Ville met en œuvre la stratégie d'Agriculture Urbaine définit en début de mandat. Cette stratégie fait écho à l'histoire agricole du territoire tout en répondant à un ensemble d'enjeux transversaux allant de la contribution à la végétalisation du territoire à la sensibilisation des habitants aux sujets liés à l'environnement, au vivant et à l'alimentation durable tout en développant le lien social et intergénérationnel.

Ces nouveaux espaces favorables à la biodiversité, représentent également des supports pédagogiques importants qui permettent de sensibiliser les habitants aux enjeux de préservation des écosystèmes.

La présence des animaux d'élevage en ville

L'installation de poulaillers permet d'animer les espaces extérieurs, d'être le support de projets pédagogiques et de réduire les déchets alimentaires puisque les poules se nourrissent de petites quantités de restes de repas, environ 50 grammes par jour pour deux poules, soit 18 kilos par an.

La Ville compte maintenant 2 poulaillers communaux installés dans les parcs du Coteau et Joliot-Curie.

La gestion d'environ 1 hectare du patrimoine des espaces verts de la Ville est réalisé en pâturage urbain : 8 moutons ont pâturé sur 5 sites de la Ville (dont 3 écoles : Wallon, Hugo, Langevin).

Les jardins partagés

La Ville de Vitry compte 3 jardins partagés d'un total de 1 000 m² environ, qui sont gérés par des associations sur la Ville :

- Jardin d'Orléans quartier Gare Jean Jaurès,
- Jardin Kommer quartier du Plateau,
- jardin Voltaire quartier Vitry Sud Ardoines.

Chaque jardin a son identité propre mais des composants sont récurrents comme les bacs accessibles PMR (Personne à Mobilité Réduite), l'auvent, la cuve de récupération d'eau pluviale, la plantation d'arbres fruitiers, les composteurs, etc.

Les sites de cueillette et de production

La Ville a développé des sites de cueillette accessibles à tous ainsi que des sites de productions agricole.

Ainsi, en 2025, Vitry compte 5 sites de cueillette dans ses parcs et squares (Joliot-Curie, Coteau et Barbusse) et sur l'espace public (Potager Jean Martin et les Vignes et Vergers du talus Matisse).

2 pépinières ont été mises en place :

- une définitive au Parc Joliot-Curie
- Une en urbanisme transitoire : la « Sente du 8 mai » le long du stade Arrighi

Elles sont exploitées par la Direction des Espaces Verts dans le but de produire les arbres pour le renouvellement de son patrimoine.

Le site de maraichage de Lemerle Vetter mis à disposition par la Ville à 2 maraichers indépendants est désormais cultivé pour produire les premiers fruits et légumes. Un verger de 18 fruitiers est en libre accès pour de la cueillette également.



Arrivée des moutons à l'école Henri Wallon en Mai 2025

INDICATEURS 2025

2 poulaillers communaux

1 ha de pâturage urbain : 8 moutons sur 5 sites dont 3 écoles

1 000 m² de jardins partagés sur la Ville

5 sites de cueillette et 3 sites de production

UNE VILLE

PLUS

EXEMPLAIRE

Reconsidérer un objet dont on souhaite se débarrasser, non comme un déchet, mais comme une ressource, est primordial pour préserver l'environnement. En collaboration avec le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, la Ville organise des actions en faveur de l'économie circulaire visant à la prévention de la production de déchets, par la promotion du réemploi et de la réparation des produits, la valorisation matière ou à défaut, la valorisation énergétique des déchets.

La promotion du compostage domestique

Depuis 2012, la ville propose aux Vitriots du matériel de compostage et des formations pour les aider à transformer leurs déchets végétaux en compost. Depuis le transfert de compétence en 2016, l'action est pilotée par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre pour le compte de la Ville.

Pour renforcer l'action, un maître composteur a été recruté en mai 2024.

Au 1^{er} semestre 2025, 65 composteurs et lombricomposteurs ont été distribués aux habitants. Le compostage partagé continue également de se déployer avec 6 nouveaux sites, ce qui porte le nombre de sites de compostage partagé à 34 au total : 21 sites de compostage en pied d'immeuble, 4 sites de compostage de quartier et 9 dans les équipements publics.

Au total, on comptabilise depuis 2012, 2 780 composteurs domestiques distribués.

La collecte d'objets en bon état en pied d'immeuble

Depuis septembre 2021, des opérations de collecte d'objet en bon état sont organisées en partenariat avec la ressourcerie La Pagaille dans les quartiers.

En 2025, 2 opérations de collecte éphémère et une ressourcerie éphémère sont organisées :

- En avril , sur le quartier Balzac
- En septembre, sur le quartier du port-à-l'Anglais
- En novembre, lors de la semaine de réduction des déchets, au parc du Coteau.

Données quantitatives non disponible à ce jour.

Les déchèteries mobiles

Depuis avril 2022, toutes les déchèteries mobiles de la ville proposent un espace réemploi. Les objets déposés sont sélectionnés sur place par les équipes de La Pagaille, sont ensuite nettoyés et éventuellement réparés au sein de leurs ateliers . Le gisement collecté a pu être totalement réemployé.

Projet de déchèterie fixe et ressourcerie à Vitry

L'année 2025 a été marquée par l'avancement de l'étude pour l'aménagement d'une déchèterie fixe et d'une ressourcerie sur le terrain communal de l'avenue Malleret-Joinville. La mise à disposition du terrain communal au profit de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, qui porte la construction, s'est faite fin 2025. Le démarrage des travaux de la déchèterie est prévu au cours de l'été 2026 pour une ouverture début 2027.

INDICATEURS 2025

1^{er} semestre

6 nouveaux sites de compostage partagé

65 composteurs domestiques distribués



Collecte en pied d'immeuble

Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire

Acte publié le : 05-12-2025

Le tri des déchets alimentaires des ménages

En 2025, 2 possibilités pour le tri à la source des déchets alimentaires ont été proposées aux ménages : le compostage en est une ; des abribacs ont également été déployés sur quasiment toute la ville :

- En mars 2025, 50 abribacs à déchets alimentaires ont été déployés sur la zone nord, permettant la desserte de 11 400 foyers
- En octobre 2025, 44 abribacs ont été déployés sur la zone sud, permettant la desserte de 27 000 foyers

Ce déploiement a été accompagné par une sensibilisation en porte à porte dans l'habitat collectif, qui a été l'occasion de distribuer des bioseaux ou des sacs kraft aux ménages.

La collecte est effectuée 2 fois par semaine ; les déchets seront progressivement acheminés vers l'unité de microméthanisation présente sur la ville.

L'extension de l'unité de microméthanisation du Sycotom

Une unité de micro-méthanisation, créée dans le cadre d'une expérimentation menée par le Sycotom avec le soutien de la ville et de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est exploitée depuis 2019 ; installée sur un terrain communal au sud de la ville, cette unité, qui occupe environ 250 m², traitait jusqu'en 2025 les déchets alimentaires issus des écoles, des collèges, du Sidoresto et du site Chérioux.

En 2025, des travaux ont été conduits sur cette unité, en vue de doubler sa capacité, visant à permettre la réception de l'ensemble des déchets alimentaires produits sur la ville.

Son mode de fonctionnement est le suivant :

Après retrait des principales erreurs de tri, les déchets alimentaires sont broyés puis dégradés par des bactéries pour produire du compost, de l'eau et du biogaz. Le biogaz est transformé en électricité puis injecté sur le réseau public de distribution. Le compost produit est pour l'instant trop pollué par des particules plastiques pour pouvoir être utilisé dans les espaces verts.

La sensibilisation au tri des papiers et emballages

Entre janvier et mars 2025, une campagne de sensibilisation au tri sélectif en porte à porte a été menée auprès de 9 200 foyers, par les écoanimateurs du sycotom ; cette action s'est accompagnée de la distribution de sacs de précollecte, de guides et de mémotris.

Entre janvier et juin 2025, les conseillers déchets de l'EPT sont intervenus en milieu scolaire, sensibilisant 1 800 enfants. Ils sont également intervenus en porte à porte pour accompagner la livraison de nouveaux bâtiments (900 logements sur la ZAC Gare Ardoines), et la mise en service de la collecte pneumatique sur 900 logements du quartier Commune de Paris.



INDICATEURS 2025

Tri des déchets alimentaires :

**208 tonnes collectées
(janvier à fin
septembre 2025)**

**100 % des écoles
trient les déchets
alimentaires et les
papiers/emballages**



Intervention d'un animateur Déchets dans un classe de CM2

Développer la consommation et l'alimentation durables

De nombreuses actions en faveur d'une alimentation durable et de qualité sont mises en place dans les différentes structures de la Ville proposant de la restauration, en cohérence avec les objectifs de la loi dite EGALIM. Des actions ont également été mises en œuvre pour améliorer l'information des usagers sur l'origine et la qualité nutritionnelle des repas distribués par le syndicat Sidoresto en charge des cantines scolaires via le nouveau site internet.

L'objectif de la loi n° 2018-938 du 30/10/18 dite EGALIM d'atteindre en 2022 au moins 50 % de composantes dites de qualité (produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) et autres labels) en valeur financière dont 20% de produits bio a été poursuivi dans les menus à destination des structures de la petite enfance et des cantines scolaires.

Dans les crèches

Les cuisinier.e.s ont poursuivi le travail d'évolution des menus préparés afin d'atteindre ces objectifs. Les principaux fruits et légumes entrant dans la composition des repas sont commandés en bio (pomme de terre, pomme, poire, carotte...), ainsi que le pain, le lait de croissance infantile, la moitié des produits laitiers, céréales, œufs. D'autres denrées sont commandées sous labels de qualité : la moitié des fromages, certaines légumineuses, le poisson, une partie de la viande. En 2024, sur l'ensemble des crèches, ont été commandés 43% de produits à haute valeur environnementale, dont 30% de produits bio.

Dans les cantines, alimentées par le Sidoresto, syndicat intercommunal de la restauration pour les villes de Vitry-sur-Seine et Gentilly

Le Sidoresto continue **de développer la part des produits de qualité et de bio** dans les repas distribués dans les cantines. L'objectif est de tendre le plus rapidement possible vers des repas issus de circuits courts et sous labels et répondre aux objectifs de la loi EGALIM ; ainsi, chaque jour, 3 des 54 composantes services sont élaborées à partir de produits bio ou bénéficiant d'une appellation SIQO (signe d'identification de la qualité et de l'origine).

Un marché visant à acheter **des fruits bio déclassés** a été attribué en 2025.

2 menus végétariens sont proposés chaque semaine.

Le Sidoresto vise la suppression **des contenants alimentaires de cuisson, de chauffe et de service en plastique, barquettes et plateaux**. Des tests de divers bacs inox ont été réalisés dans 6 écoles depuis avril 2024 ; l'extension à l'ensemble des écoles nécessite des investissements importants qui seront déclinés progressivement.

Un travail est également mené pour **diminuer les emballages individuels** au profit de produits distribués à couper ou en vrac : ainsi, 80% des fromages proposés sont à la découpe, la confiture est fournie en pots de confiture et de miel en 400 g ou 500 g.

Améliorer la communication des usagers

Depuis fin 2022, l'information et la communication auprès des usagers, a été renforcée, notamment quant aux ambitions pour une alimentation saine et durable.

L'affichage des menus est également réalisé sur le site internet de la ville et à l'entrée des écoles.

La commission des menus se réunit 1 fois par trimestre, permettant d'échanger sur le respect de la qualité alimentaire et nutritionnelle des repas.

INDICATEURS 2025 Non disponibles

Indicateurs 2024

Sidoresto - En part du budget alimentaire

% de produits de qualité Bio et SIQO :

13,8% en 2019

24,3% en 2020

33% en 2021

40% en 2022

43% en 2023

43% en 2024

% de produits Bio :

10,5% en 2019

16,6 % en 2020

22 % en 2021

26% en 2022

29% en 2023

30 % en 2024

Le développement durable est systématiquement pris en compte dans le processus des achats de la collectivité. La Ville agit concrètement à travers les clauses sociales, le recours aux marchés réservés, la création de marchés dédiés aux produits issus de l'économie circulaire, et la revente des objets hors d'usage en vue de leur réemploi.

L'insertion sociale par le biais des marchés publics

Les clauses d'insertion professionnelle permettent de réserver certaines heures de travail dans les marchés publics à des personnes en difficulté sociale et économique. Ce sont des obligations qui s'imposent aux titulaires de marchés. La ville fait appel au SERCI (Service des clauses d'insertion) pour vérifier le respect de ces clauses par les entreprises.

En 2025, à la date du 30 août, on comptabilise 6 830 heures d'insertion sociale sur 11 marchés de la Ville. Depuis 2015, ce sont près de 22 000 heures d'insertion qui ont été réalisées par le biais de la commande publique de la ville.

Le recours aux marchés réservés en faveur de l'achat social et local

La Ville privilégie, quand l'offre est existante, le recours aux marchés réservés aux structures employant des travailleurs handicapés ou défavorisés :

- Marchés réservés au Secteur Protégé (handicap) : La ville travaille avec les 2 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) vitriots, Les Amis de l'Atelier et Jacques Henry, pour les prestations suivantes : mise en sacs de fournitures scolaires gratuites pour la rentrée, blanchisserie.
- Marchés réservés aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique : avec Rejoué, chantier d'insertion vitriot qui donne une seconde vie aux jouets, et avec Envie, pour l'acquisition d'appareils ménagers reconditionnés.

Un nouveau marché a été conclu avec l'ESAT de Chennevières sur Marne pour la transformation des bâches de communication en articles de maroquinerie. Ces derniers sont offerts aux habitants dans le cadre de certaines manifestations municipales : rendez-vous des nouveaux habitants, forum jeunesse...

Plus de 1600 trousse ont ainsi été offertes aux élèves de CP à la rentrée scolaire. Chaque trousse est unique car chaque visuel est différent.

Ces 5 marchés sont particulièrement exemplaires, puisqu'il s'agit non seulement d'achat social et local mais aussi d'achat vertueux au niveau environnemental (marché circulaire).

La commande publique circulaire

La Ville met en vente les objets hors d'usage sur la plateforme de ventes aux enchères Agorastore, dédiée aux collectivités.

En 2025, à la date du 30 septembre, 28 ventes ont été conclues pour un montant de 17 644 euros. Ces ventes ont concerné par exemple un Renault trafic 9 places, un motoculteur, un groupe électrogène, un broyeur de végétaux, des brouettes...)

Depuis le début des ventes en 2021, les recettes cumulées s'élèvent à 144 644 euros.

INDICATEURS 2025

Insertion sociale :

Au 30 août 2025 :

**11 marchés ayant
généralisé 6 830 heures
d'insertion sociale**

**2024 : 11 marchés ayant
généralisé 6 400 h d'insertion
sociale**

Marchés réservés :

**5 marchés réservés
dont 4 attribués à
des structures
vitriotes**

Agorastore :

**28 ventes de
matériel pour
17 644 € de recettes**



Maîtriser l'énergie dans les bâtiments publics

En 2025, la Ville poursuit ses efforts pour améliorer la performance énergétique de son patrimoine bâti, en cohérence avec les objectifs du décret tertiaire. Plusieurs opérations de rénovation ont été menées sur les groupes scolaires et équipements publics, en parallèle d'une stratégie de sobriété renforcée. L'actualisation du Schéma Directeur Énergétique (SDE), fondée sur les audits réalisés en 2021, est en cours. Elle vise à structurer la trajectoire de rénovation à long terme, avec une priorité donnée à la sobriété.

Sobriété Énergétique

La sobriété énergétique est un pilier structurant de la politique municipale. En 2025, la Ville a rejoint le dispositif ACTEE Cube, soutenu par la Métropole du Grand Paris (MGP). Dans ce cadre, cinq bâtiments dont l'Hôtel de Ville, ont été sélectionnés pour expérimenter une démarche de sobriété des usages, en lien avec les agents et occupants. Cette orientation est également intégrée au Schéma Directeur Énergétique en cours, qui accorde une place centrale à la réduction des usages non essentiels, au pilotage des consommations et à l'appropriation des gestes écoresponsables par les usagers.

Optimisation énergétique

Des actions de relamping ont eu lieu sur le patrimoine de la Ville, pour remplacer les sources d'énergies existantes (ampoules, néons...) par des modèles plus performants et économes en énergie (Leds) :

- Groupe Scolaire Jean Moulin : dernière phase du relamping partiel du RDC.
- Groupe Scolaire Joliot-Curie : relamping intégral de l'élémentaire et d'une partie de la maternelle.
- Bibliothèque Nelson Mandela

Pour optimiser le chauffage, la Ville de Vitry-sur-Seine a aussi poursuivi l'installation de robinets thermostatiques sur les radiateurs notamment dans les bâtiments scolaires et sportifs (Stade Couderc, École Maternelle Malassis, Groupe Scolaire Henri Wallon, Groupe Scolaire Jean Jaurès, Groupe Scolaire Joliot-Curie).

Rénovation thermique

Plusieurs sites de la Ville ont été concernés par des travaux de rénovation énergétique qui permettent une réduction des pertes de chaleur et donc une amélioration des performances énergétiques :

- Les façades de l'École Maternelle Eugénie Cotton ont été isolées thermiquement par l'extérieur. Avec ces travaux, l'objectif est de réduire de 25 % la consommation énergétique.
- La toiture du Groupe Scolaire Blaise Pascal a été partiellement refaite, avec notamment des travaux d'isolation thermique.

INDICATEURS 2025

**Environ 30 %
d'économie
d'énergie sur les
postes d'éclairage
grâce au relamping**

**15% d'économie sur
la consommation de
chauffage grâce aux
robinets
thermostatiques.**

**Des rénovations
énergétiques qui
contribuent à limiter
les pertes de chaleur
et les surchauffes.**

Au total :

**6 équipements
concernés par des
travaux**

**5 sites équipés de
robinets
thermostatiques**

**3 opérations de
relamping et
d'autres à venir**

**2 rénovations
thermiques**

Construire durable

La Ville investit également dans des nouveaux projets de construction durable en neuf ou sur de l'existant, pour montrer l'exemple en termes de performances énergétiques et environnementales sur les bâtiments. En effet, Vitry-sur-Seine a financé des projets d'auto production d'énergie verte qui permettent de réduire les factures et l'empreinte carbone liés à la production d'électricité. En 2025, le premier équipement communal Haute Qualité Environnementale réalisé en Maîtrise d'Œuvre interne a aussi été livré.

Le groupe scolaire Joséphine Baker : une construction durable

Le nouveau Groupe scolaire Joséphine Baker a été livré pour la rentrée 2025. Il s'agit du premier équipement entièrement conçu et réalisé en maîtrise d'œuvre interne, conformément aux standards HQE.

Ce projet illustre la capacité de la Ville à réaliser ses propres équipements, tout en permettant d'économiser près de 2 millions d'euros sur les honoraires de maîtrise d'œuvre.

Le bâtiment intègre de nombreuses mesures en faveur de la préservation de l'environnement et du confort des usagers, parmi lesquelles :

- . la création d'une cour oasis et d'une toiture végétalisée, favorisant à la fois une meilleure gestion des eaux pluviales et le développement de la biodiversité urbaine ;
- . l'utilisation de matériaux biosourcés ;
- . l'installation d'équipements sobres en énergie, permettant d'atteindre le Label Basse Consommation ;
- . . la mise en place d'une centrale photovoltaïque en toiture, qui permet d'assurer un taux d'autoconsommation de 100 %.

INDICATEURS 2025

22 M€ dans la construction d'un équipement HQE labellisé Basse-Consommation



La Ville a lancé fin 2023 une consultation pour financer ses investissements 2024 et 2025 ; deux offres ont été retenues , l'une de 7,5M€ et l'autre d'environ 1,3M€. **Les contrats sont en cours d'instruction** et leur obtention permettra à la ville de continuer à investir dans des projets en faveur du développement durable tout en privilégiant des banques engagées dans la lutte contre le réchauffement climatique . En choisissant ce type de prêts , la Ville s'inscrit par ailleurs dans une démarche volontaire et active e faveur de la transition écologique tout en restant vigilante sur la compétitivité des prêts.

Un prêt de 7,5 M€ soumis à une évaluation RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

C'est la seconde fois que la Ville souscrit un prêt de ce type; Ce prêt est comme le précédent adossé à une évaluation réalisée par un cabinet . Les résultats de cette évaluation basés sur l'analyse de différents critères sont susceptibles d'améliorer les conditions financières du prêt. Ces critères, environnementaux, sociaux et de gouvernance permettent d'évaluer le niveau de performance RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de l'organisation et d'établir un score ESG (Environnement-Social-Gouvernance) , en fonction duquel la marge du taux applicable au prêt pourra varier en plus ou en moins de 10 points de base maximum par an.

Cinq rapports d'évaluation des performances RSE de la Ville seront établis sur les cinq premières années du prêt par un tiers certificateur ; les scores réalisés chaque année permettront d'obtenir une bonification du taux et constitueront un indicateur du niveau d'engagement de la Ville en matière de *Responsabilité Sociétale des Entreprises* .

Les résultats des évaluations de 2023 et de 2024 ont permis d'obtenir une bonification de la marge sur EURIBOR de 4 points en 2023 et de 2 points en 2024 . En 2023 la Ville a obtenu une notation de 61/100 , se situant au-dessus du benchmark de référence ; en 2024, elle obtenait 59/100.

L'évaluation de 2025 est en cours et son résultat impactera donc désormais les conditions financières de deux prêts .

Un prêt d'environ 1,3 M€ destiné à financer un projet TEE (transition écologique et énergétique) avec la Banque des Territoires

Le plan vélo triennal 2023-2026 a été retenu par la Banque des Territoires comme projet répondant à une thématique TEE (transition écologique et énergétique) et a pu être éligible à l'offre proposée. Le prêt de près d'1,3M€ a des conditions de marge très attractives .

La consultation 2025 a été lancée pour financer les investissements 2025 et 2026 à hauteur de 20M€ ; la Ville espère à nouveau pouvoir capter de bonnes conditions financières en lien avec son niveau de performance RSE et ses investissements durables.

INDICATEURS 2025

2 prêts labellisés
vert ou RSE signés

Montant : 8,8
millions d'euros

La démocratie participative à Vitry est une volonté de la municipalité d'intégrer le regard des habitants aux projets de la ville pour améliorer le service public rendu. Initiée en 2021 avec la mise en place de la revue et de la plateforme de concertation citoyenne, la Ville continue à développer les outils de participation citoyenne afin d'informer les habitants de l'avancement des projets et construire avec eux les priorités de demain.

Le suivi des propositions du Conseil Local de l'Environnement CLE

La Ville a créé en février 2023 le Conseil Local de l'Environnement CLE, instance de participation citoyenne ayant pour objectif de favoriser les échanges et l'émergence d'idées et d'actions en lien avec la transition écologique ; 69 personnes se sont inscrites et ont été invitées à participer à 5 groupes de travail portant sur : Agriculture et Nature en Ville ; Alimentation et consommation ; Energie ; Gestion des déchets ; Mobilités.

25 propositions d'actions ont été retenues. Un comité de suivi a eu lieu en avril 2025. Une plénière est prévue en décembre 2025. Fin septembre 2025 : :

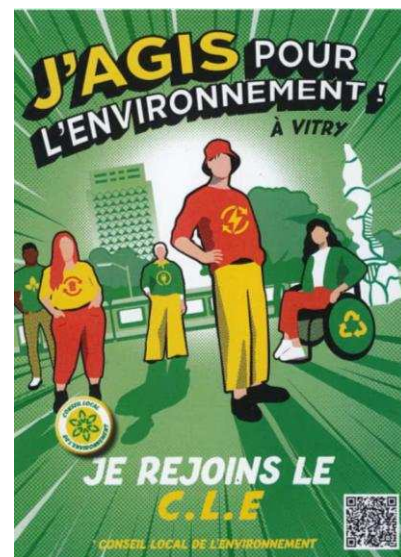
- 1 action (ponctuelle) est finalisée
- 20 sont engagées (actions durables et/ou récurrentes)
- 4 actions restent à engager

Lors de chaque événement municipal, un stand d'information sur le CLE est tenu par un ou plusieurs membres, afin de faire connaître et de faire participer à la réflexion : les Mains Vertes, Fêtes du Lilas, etc...

Le PCAET (plan climat air énergie territorial), porté par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, qui doit être approuvé fin 2025, a également été présenté aux membres du CLE en juin 2025.

Concertation jeunesse

En mai et juin 2025, la Ville a organisé une **concertation jeunesse** pour donner la parole aux jeunes Vitriot-e-s et construire avec eux les politiques publiques de demain. Voir page 46.



INDICATEURS 2025

CLE :

69 membres inscrits

25 actions retenues

3 réunions en 2025

**Concertation
jeunesse :**

**307 jeunes
rencontrés**

La démocratie participative à Vitry est une volonté de la municipalité d'intégrer le regard des habitants aux projets de la ville pour améliorer le service public rendu. Initiée en 2021 avec la mise en place de la revue et de la plateforme de concertation citoyenne, la Ville continue à développer les outils de participation citoyenne afin d'informer les habitants de l'avancement des projets et construire avec eux les priorités de demain.

19 réunions des Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont des dispositifs de participation citoyenne obligatoires, dont l'organisation est à l'initiative des municipalités (Loi « Vaillant », 2002). A Vitry, ceux-ci se réunissent 3 fois par an, et sont co-animés par deux adjoint.es au Maire. 3 chargé.es de démocratie locale sont chargés de préparer les ordres du jour et l'organisation technique, et d'appuyer les élu.es dans l'animation des séances. La ville est délimitée en 11 quartiers. En 2025, les conseils de quartier sont suspendus exceptionnellement à compter du 1^{er} septembre en raison des contraintes liées à la période pré-électorale. Dans chaque quartier, deux conseils seulement se sont donc tenus. Durant la période « de réserve », une continuité de communications sous forme de mails d'informations réguliers (tous les deux mois) est mise en place, afin d'informer sur l'avancée des projets dans les quartiers.

Les ordres du jour des séances sont co-construits avec les participants des séances précédentes.

21 réunions de quartier se sont déroulées entre janvier et juillet 2025. Elles ont réuni en tout 405 habitants. Systématiquement, la présence de services techniques ou administratifs spécialisés, aux côtés des élu.es a permis une information riche pour les habitants-participants.

A noter toutefois de fortes irrégularités du nombre de participants selon les quartiers.

L'observatoire des conseils de quartier

Cet observatoire a été créé dans l'objectif de rendre les instances de démocratie de proximité plus représentatives de l'ensemble de la population et pour améliorer leur fonctionnement.

L'observatoire des conseils de quartier s'est déroulé en ligne et sous la forme de 4 séances participatives de novembre 2024 à février 2025. Trois axes de travail étaient proposés :

- Une amélioration de la communication
- Une meilleure inclusion des jeunes, des personnes en situation de handicap, ou des personnes en difficulté économique et sociale
- Un retour réflexif sur les méthodes de concertation utilisées.

Plus de 160 contributions d'habitants (orales ou en ligne) ont été recueillies et traitées pour ce projet. Ces contributions ont généré plusieurs améliorations des conseils, en termes de vulgarisation et de mise en forme des documents notamment. D'autres chantiers de plus long terme sont en cours (inclusion, aller-vers).

INDICATEURS 2025

**19 réunions des
Conseils de quartier
rassemblant plus de
405 personnes**

**160 contributions à
l'observatoire des
conseils de quartier**



La démocratie participative à Vitry est une volonté de la municipalité d'intégrer le regard des habitants aux projets de la ville pour améliorer le service public rendu. Initiée en 2021 avec la mise en place de la revue et de la plateforme de concertation citoyenne, la Ville continue à développer les outils de participation citoyenne afin d'informer les habitants de l'avancement des projets et construire avec eux les priorités de demain.

Le **nouveau projet de renouvellement urbain (NPRU)** « Cœur de ville » de Vitry ambitionne de requalifier le centre-ville pour améliorer les conditions de vie des Vitriots et accompagner l'arrivée des nouvelles gares de métro. Initiée en 2016 avec la présentation du diagnostic, la concertation sur le NPRU s'est poursuivie au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Lancés en 2023, les rencontres en pied d'immeuble, appelées « café-débat », se sont poursuivies en 2024 et 2025 avec de nombreux rendez-vous où chacun a pu obtenir des réponses à ses questions dans un cadre moins formel et plus accessible qu'une réunion publique.

Démarrés en septembre 2024, trois ateliers de concertation sur les aménagements des espaces publics du Centre-ville se sont tenus. La concertation s'est poursuivie sur la plateforme de participation citoyenne jusqu'en janvier 2025.

Résultat d'un travail collaboratif entre la Ville et les bailleurs SEMISE et Valdevy, le troisième numéro de la gazette NPRU, est sortie en juin 2025 pour informer les vitriots des grandes étapes et avancées du projet, et amorcer le travail de mémoire.

INDICATEURS 2025

Rencontres NPRU :

6 initiatives

220 participants



Atelier participatif du 25 juin 2025

Le NPRU en 2025 : poursuivre la dynamique de dialogue

L'année 2025 marque une nouvelle étape du NPRU, avec la volonté de renforcer encore la participation des habitants.

Plusieurs **temps d'échanges et de concertation** ont rythmé l'année :

- **15 mars** : une **balade urbaine** dans le **quartier des Ardoines**, pour découvrir les nouveaux logements réalisés par **Valdevy** et **SEMISE**.
- **11 avril** : un **café Cœur de ville**, organisé dans le **secteur Audigeois**, à la sortie de l'école **Jean-Moulin**, moment d'échanges privilégié avec les habitants.
- **Juin 2025** : parution d'une **nouvelle gazette NPRU**, consacrée aux avancées du projet et à la préparation de la future **Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)**.

NPRU : une concertation préalable à la création d'une ZAC

Une large **phase de concertation préalable** à la création d'une **Zone d'Aménagement Concerté** s'est déroulée du **25 juin au 30 septembre 2025**, afin de permettre à chacun de s'exprimer sur les grandes orientations du futur aménagement du centre-ville.

Cette démarche s'est appuyée sur différents outils, dont un **registre en ligne** (16 participations) et un **registre physique** disponible à l'Hôtel de ville mais également six rendez-vous :

- un **atelier participatif** le **25 juin**, à la **salle Robespierre** ;
- un **atelier avec les élèves** de l'école **Jean-Moulin** le **27 juin** ;
- une **réunion publique** le **8 juillet**, aux **3 Cinés Robespierre** ;
- un **café Cœur de ville** le **18 septembre**, dans le secteur **Barbusse-Defresnes-Vilmorin** ;
- une **balade urbaine** le **20 septembre** ;
- un **forum de restitution** de la concertation le **25 septembre**, à l'**Hôtel de ville**, qui a permis de partager la synthèse des contributions et d'échanger sur les prochaines étapes du projet.

UNE VILLE

PLUS

ÉPANOUISSANTE

Améliorer le cadre de vie des habitants du parc social

La Ville intervient auprès des bailleurs pour améliorer le cadre de vie des habitants du parc social à travers trois leviers financiers :

L'abattement de la TFPB (Taxe foncière sur les Propriétés Bâties)

En contrepartie d'un abattement de 30% sur la base d'imposition de la TFPB, les bailleurs s'engagent à traiter les besoins spécifiques des quartiers prioritaires en y renforçant leurs interventions. Cela peut concerner le sur-entretien, la tranquillité publique, ou l'amélioration du cadre de vie et la participation des locataires.

L'Aide Municipale d'Intervention de Proximité (AMIP)

L'AMIP soutient et accompagne les travaux concernant l'amélioration des parties communes, (halls, locaux poubelles, ...), le réaménagement des espaces extérieurs s'il favorise une forme de porosité avec les espaces publics, les espaces de jeux, de sport de proximité et de rencontres, des jardins partagés, des propositions de projets artistiques et culturels. Cette subvention municipale a un montant plafonné à 1000€ par logements et son montant maximum ne peut excéder 50% du montant des travaux. L'enveloppe totale de l'AMIP est de 150 000 € par an.

L'Aide Municipale à l'Amélioration du Cadre de Vie (AMAC)

Attribuée en contrepartie de la mise en œuvre d'une programmation de travaux de réhabilitation et d'aménagement des espaces extérieurs, elle vient en complément des aides de l'Etat, de la Région et du Département. Aux subventions allouées pour la réhabilitation du bâtiment, s'ajoutent des subventions pour l'amélioration de l'esthétique, la sécurité et le désamiantage éventuel et la restructuration des espaces extérieurs. Afin d'inciter les bailleurs à restructurer les espaces extérieurs, une subvention renforcée est allouée en cas d'action simultanée sur le bâti et sur les espaces extérieurs. Le montant maximum de subvention pouvant être accordé sur un projet est de 2 900 € par logement.

INDICATEURS 2025

Abattement TFPB 2025
nouvelle géographie
prioritaire :

2 111 264 € pour
6980 logements

Abattement TFPB 2024 :
1 140 700€ pour 5 439
logements

AMIP :

2025 : en cours de
proposition d'actions

2024 : pas de dépense

2023 : 100 000 € ;
1 832 logements soit
54 €/logements de subvention

AMAC :

2025 : pas de dépense



Exemple de réalisation financée en partie par la TFPB: travail d'embellissement de hall pour Valophis

2024
APPEL À
PARTICIPATION

CHEZ VOUS!

IMAGINONS ENSEMBLE
une fresque murale
et une ambiance
lumineuse pour votre
HALL D'IMMEUBLE.

13 et 15 MARS
Donnez
votre avis.

19 JUIN
Votez pour
le projet final

de 11H à 19H
RENDEZ-VOUS ICI DANS LE HALL

OUVERT À TOUS
les habitants de l'immeuble.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:
arts-et-bâtiments-miroites-sur-les-boulev.fr
ou espace-de-votre-bailleur.



Fresque pour Valdevey sur Commune de Paris

Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social

Acte publié le : 05-12-2025

La Ville intervient depuis plusieurs années auprès des parcs privé et social afin d'améliorer les conditions et le cadre de vie des personnes qui y habitent. Depuis 2014, la Ville dispose d'une stratégie globale d'intervention pour lutter contre l'habitat privé dégradé.

L'amélioration des conditions de vie dans le parc privé

Suite à un diagnostic réalisé en 2014, la Ville a mis en œuvre une stratégie globale d'intervention sur le parc privé en 3 axes :

- Un outil incitatif : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH Copropriétés de mai 2017 à mai 2022,
- Des outils préventifs qui se sont terminés en 2021 : la Veille et Observation des Copropriétés VOC et le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés POPAC
- Des outils coercitifs : l'Opération de Rénovation immobilière ORI et travaux d'office.

Dans le cadre de l'OPAH 2017-2022, trois copropriétés ont été réorientées vers une ORI avec des objectifs différents : une adresse s'oriente vers une expropriation pour une future opération ; une autre a réalisé les travaux pour lesquels elle s'est engagée. Concernant la 3^{ème} adresse, la Ville ne s'est pas engagée après l'arrêté de Déclaration d'utilité Publique travaux mais la copropriété a exprimé son souhait d'être accompagnée.

Débuté en novembre 2022, le POPAC 2022-2025 cible 17 copropriétés, représentant un total de 994 logements. Ce programme a pour objectif d'accompagner ces copropriétés dans leur fonctionnement et leur gestion afin de prévenir toute fragilisation et dégradation. 9 copropriétés ont exprimé leur refus de bénéficier du dispositif ou n'ont jamais donné suite malgré de nombreuses relance. Des diagnostics multicritères ont été réalisés et restitués en 2023, 2024 et 2025 comprenant des audits de gestion. Ils ont permis de préciser, pour chaque copropriété, les objectifs d'accompagnement. 5 copropriétés ont voté la réalisation de travaux.

Au 1^{er} semestre 2025, soit sur 6 mois, la Ville a été destinataire de **90 nouveaux signalements de locataires mentionnant l'existence de désordres dans leur logement**. Le service en charge de l'hygiène a instruit 150 dossiers relatifs à des problèmes d'hygiène et/ou de sécurité dans des logements. Un dossier a été transmis au Substitut du Procureur.

INDICATEURS 2025

POPAC 2022-2025 :

17 copropriétés ciblées

8 copropriétés accompagnées

8 diagnostics réalisés

5 copropriétés ont voté des travaux

15 ateliers réalisés auprès des copropriétaires

6 formations en 2025

Hygiène et insalubrité :

90 nouveaux signalements hygiène et 178 dossiers instruits au 1^{er} semestre 2025

Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social

La ville intervient depuis plus de 25 ans sur le parc privé afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. En plus des dispositifs préventifs et incitatifs, la Ville a fait le choix en février 2025 de se doter d'un nouvel outil : le Permis de louer

Un nouveau dispositif pour l'amélioration des logements du parc privé : le Permis de louer

Créé par la loi ALUR de 2014 puis renforcé par les lois ELAN de 2018, la loi Climat et Résilience de 2021 et Habitat dégradé de 2024, le Permis de louer se décline en deux dispositifs :

- L'autorisation préalable de mise en location
- La déclaration de de mise en location

Il concerne la location de locaux à usage d'habitation, vides ou meublés, qui vont constituer la résidence principale (sauf reconduction, renouvellement ou avenant au bail).

L'autorisation de mise en location vient compléter les outils de lutte contre l'habitat indigne avec un contrôle a priori des logements, permettant de prévenir la location de biens susceptibles de porter atteinte à la santé ou la sécurité des occupants.

La déclaration de mise en location permet de mieux connaître le marché locatif et d'observer l'émergence de nouvelles problématiques.

Les secteurs concernés :

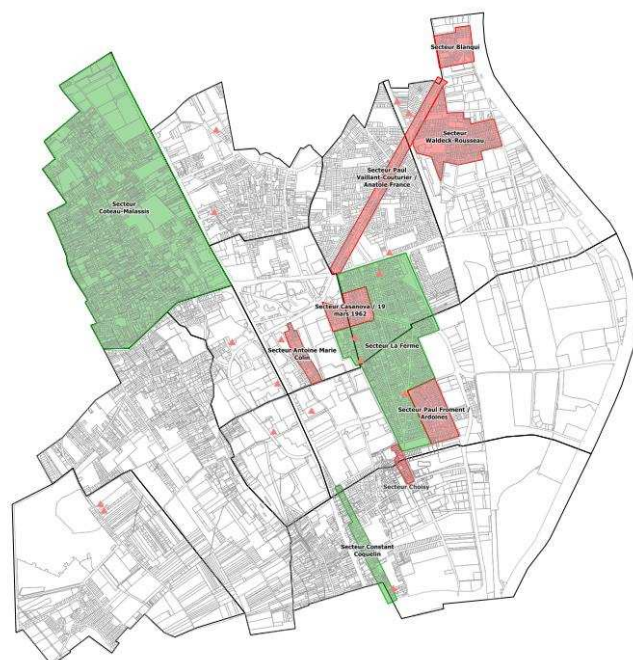
Régime d'autorisation (en rouge sur la carte :
Concerne les secteurs Blanqui, Waldeck Rousseau, place du 19 mars 1962, Paul Froment-Ardoines, rue de Choisy ainsi que les axes Paul Vaillant-Couturier, Anatole France et Antoine Marie Colin et les adresses ayant fait l'objet des derniers dispositifs d'habitat privé (OPAH et POPAC)

250 autorisations annuelles sont attendues.

Régime de déclaration :

Concerne les secteurs La Ferme, Coteau-Malassis ainsi que l'axe Constant Coquelin.

400 déclarations annuelles sont attendues.



INDICATEURS 2025

Le permis de louer :
Concerne
4 000 logements
16% du parc privé

Ce dispositif est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2025.

Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social

Accompagner les habitants pour lutter contre les punaises de lit



La prolifération des punaises de lit est un problème prégnant à Vitry-sur-Seine, favorisé par la densité de population, la mobilité des habitants, la suroccupation des logements (18% du parc immobilier) et la précarité économique (26 % sous le seuil de pauvreté).

Ces nuisibles impactent fortement la vie quotidienne, la santé mentale (anxiété, insomnie) et physique (irritations cutanées) des habitants, et peuvent représenter un coût important pour les foyers impactés (frais médicaux, traitements onéreux, renouvellement du mobilier, gestions des déchets contaminés).

La méconnaissance des traitements aggrave les risques sanitaires, notamment pour les plus vulnérables, les insecticides pouvant générer des intoxications respiratoires et contenir des perturbateurs endocriniens.

Un plan d'accompagnement à la lutte contre les punaises de lit a été élaboré en 2025, selon 3 axes :

- Sensibiliser : pour éviter la stigmatisation, faire connaître les traitements et mieux gérer les déchets pour éviter la prolifération.
 - Des ateliers d'information sont prévus, lors d'événements municipaux, en partenariat avec les centres sociaux, les bailleurs, ou encore en pied d'immeuble
 - Des plaquettes et affiches FALC (facile à lire et à comprendre) ont été produites et distribuées aux bailleurs
 - Des autocollants à coller sur les déchets contaminés présentés aux encombrants, pour éviter qu'ils ne soient récupérés et entraînent la prolifération
- Identifier les infestations par recours à la détection canine
- Aider au traitement :
 - La ville prête des appareils à vapeur permettant un traitement à chaud, sans insecticide : en 1 mois, 10 appareils ont été prêtés.
 - La sensibilisation

Ce dispositif, subventionné par l'Agence Régionale de Santé, est entré en vigueur en septembre 2025.



La propreté de l'espace public et privé est une attente forte exprimée par les Vitriots. La Ville met en œuvre des actions de sensibilisation, pour prévenir la formation de dépôts sauvages, mais également des actions techniques visant à renforcer le nettoyage ou les moyens mis à disposition des vitriots pour gérer leurs déchets.

Organiser la semaine de la propreté du 7 au 13 avril 2025

Initiative propre à la ville de Vitry-sur-Seine, cette semaine a permis la mobilisation de plusieurs partenaires (bailleurs, associations, centres de loisirs, centres de quartier, conseil des enfants) qui ont organisé des opérations de nettoyage. Au total, on comptabilise 5 événements ou opérations de nettoyage citoyen au cours desquels plus de 160 personnes ont été mobilisées et sensibilisées.

Au cours de l'année, d'autres opérations ont été organisées grâce à la mobilisation des associations et de bailleurs et à l'accompagnement de la ville pour améliorer leur cadre de vie.

Sensibiliser les enfants à la propreté urbaine

En 2025, la sensibilisation des enfants à la propreté urbaine, initiée par la municipalité en 2020, a été proposée aux écoles élémentaires de Vitry. A partir de photographies, des ateliers pédagogiques et interactifs d'une durée de 45 minutes permettent de faire réagir et réfléchir les enfants aux impacts des déchets sur l'environnement et à l'importance de respecter les espaces communs et publics. Environ 400 ont ainsi été sensibilisés à la propreté urbaine dans les 2 écoles : Henri Wallon B et Jules Verne

Accompagner une initiative d'un bailleur dans le cadre du World Clean Up Day

Le mercredi 24 septembre 2025, un après-midi de ramassage de déchets a eu lieu au sein du jardin partagé de la cité Mario Capra rassemblant un groupe d'enfants, d'animateurs du centre de quartier, des représentant du bailleur Valdevy et les agents de la Brigade Propreté dans le cadre du World Cleanup Day, pour une cause commune : la propreté et la préservation de l'environnement.

26 enfants ont ainsi ramassé dans leur résidence

- 3 800 mégots de cigarettes
- 13 500 déchets triés
- 5 700 déchets ménagers (ordures non triées)

INDICATEURS 2025

1^{er} semestre 2025

376 signalements propreté / mois soit 80% des remontées sur « Vitry ma rue »

(380 en 2023, 320 en 2023)

160 participants aux 5 opérations de nettoyage citoyen

(100 participants en 2024)

Environ 400 enfants de 5 écoles sensibilisés à la propreté urbaine

(1 500 enfants en 2024)



Opération de nettoyage citoyen organisée par le conseil des enfants dans le cadre de la semaine de la propreté

Sensibiliser pour éviter les dépôts sauvages : bilan de la brigade propreté sur le 1^{er} semestre 2025

Les enquêtes de la brigade propreté ont permis de sensibiliser durant le premier semestre de 2025 près de 2 470 personnes à la propreté et à la bonne gestion de leurs déchets : 1 750 contacts sur le terrain, 242 courriers individuels et 480 courriers distribués dans toutes les boîtes aux lettres dans certains immeubles identifiés comme source de dépôts.

Des mises en recouvrement sont envoyées quand l'auteur des dépôts, bailleur, copropriété ou professionnel, est identifié. Il y a eu 65 mises en recouvrement adressées durant cette période pour un montant total d'environ 10 700 euros.

4 opérations de nettoyage renforcé

4 opérations de nettoyage renforcé ont été mises en œuvre durant le premier semestre de 2025 sur l'avenue de l'Abbé Roger Derry, la rue E. Satie, les rues A. Blanqui et Chauveau, la rue Pierre et Marie Curie et le parking du gymnase Rabelais. Le stationnement y a été interdit pour permettre aux équipes techniques de nettoyer de façon approfondie les trottoirs, chaussées et places de stationnement.

Lutter contre la pollution par les mégots

Dans le cadre de la contractualisation avec Alcome, éco-organisme en charge des mégots, la ville s'équipe en cendriers de rue ; suite aux 22 cendriers de rue installés en décembre 2024, 30 nouveaux cendriers ont été installés dans différents quartiers durant le 2^{ème} semestre de 2025.

En parallèle, les agents de la Brigade Propreté seront présents à proximité des cendriers pour échanger sur les bons gestes à adopter pour jeter son mégot. Enfin, une campagne de communication a été déclinée sur les supports Decaux. L'objectif est une réduction des mégots de 40 % d'ici 2027.

900 logements supplémentaires raccordés à la collecte pneumatique

Entre octobre et décembre 2025 la mise en service de la collecte pneumatique doit être déployée dans 9 résidences du secteur Commune de Paris, représentant 900 logements, permettant d'éviter la présence de bacs déchets sur les trottoirs.

Evaluer la propreté urbaine avec l'AVPU

L'expérimentation engagée en 2024 avec l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) s'est poursuivie tout au long de l'année 2025 ; sur les 49 sites ont été mesurés le nombre de salissures (déjections canines, dépôts sauvages, papiers et emballages alimentaires, verre, mégots, cartouches de protoxyde d'azote, tags, etc...).

Les premiers résultats, recueillis à l'été 2025, offrent une cartographie précise du niveau de propreté sur l'échantillon du domaine public.

La ville a obtenu en mai 2025 sa première étoile de labellisation "Ville Éco-Propre" porté par l'AVPU. Ce label national, composé de cinq étoiles, valorise les collectivités qui s'engagent dans une démarche d'amélioration durable de la propreté à travers des actions coordonnées.

INDICATEURS 2025

2 470 habitants sensibilisés par la brigade propreté

(3 170 en 2024)

4 opérations de nettoyage renforcé (1^{er} semestre)

Lutte contre les mégots : 30 nouveaux cendriers de rue installés

+ 900 logements desservis par la collecte pneumatique



Opération de nettoyage renforcé à Derry – juin 2025

Favoriser l'épanouissement de chacun.e dès le plus jeune âge

Acte publié le : 05-12-2025

La Ville intègre les enjeux de lutte contre les stéréotypes de genre dans l'accueil des structures de la petite enfance afin de permettre à chaque enfant de s'épanouir. Elle agit également en faveur du lien familial et social par l'ouverture d'un lieu d'accueil enfants-parents, nouvel espace de rencontres, d'écoute et d'échange pour les parents et leurs jeunes enfants à Vitry.

La lutte contre les stéréotypes de genre dès la petite enfance

Les stéréotypes et les préjugés liés au genre s'impriment dans l'esprit des individus dès l'enfance. Ils déterminent les jouets avec lesquels les enfants jouent, les matières qu'ils étudient, toute leur expérience de l'éducation et leur vie et carrière futures.

La charte nationale d'accueil du jeune enfant précise pourtant : « *Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité* ».

Cette thématique est donc une composante essentielle de la qualité de l'accueil du jeune enfant, des adolescents et des parents dans les crèches, haltes garderies, services de Protection maternelle et infantile (PMI) et centres de santé sexuelle (CSS).

L'accompagnement à la parentalité

Ouvert en janvier 2023, le **Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)** est un accueil anonyme, confidentiel, en libre accès, sans inscription et gratuit. Il offre un temps d'écoute et de socialisation aux enfants âgés de 0 à 6 ans en présence de leurs parents ou adultes encadrants. Trois séances sont proposées chaque semaine, les lundi, mercredi après-midi et samedi matin. Deux professionnelles de la petite enfance diplômées et formées accueillent les enfants et les familles lors de chaque séance.

En 2024 ce sont près de 1500 familles qui ont été accueillies, pour plus de 1 850 enfants, soit en moyenne 15 enfants par accueil.

Afin de soutenir l'action quotidienne des professionnel(le)s auprès des familles, une journée pédagogique commune a été organisée, le 20 juin 2025, en direction de l'ensemble des personnels de la petite enfance (près de 200 agents) autour du thème « **Accueillir un enfant c'est accueillir ses parents** ». Avec pour objectifs de :

- Centrer toujours davantage l'action sur les besoins de l'enfant et de leur famille
- Cerner les enjeux du devenir parent
- Permettre aux professionnel(le)s de se questionner sur l'accueil des familles
- Faire émerger la question de la co-éducation
- Intégrer l'action au travail engagé au sein de la ville en matière d'accueil des usagers



Favoriser l'épanouissement de chacun.e dès le plus jeune âge

Acte publié le : 05-12-2025

La Ville encourage la participation de tous les enfants et des jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et une pratique artistique ou culturelle. Initié en 2020, le parcours Graines de culture est destiné aux enfants des écoles maternelles de Vitry, en lien avec les équipements culturels de la Ville.

L'éducation artistique et culturelle (EAC)

L'éducation artistique et culturelle constitue un levier de long terme pour garantir à chacun, à tout âge et dans tous les territoires, le respect de ses droits culturels et la pleine possibilité de participer à la vie artistique et culturelle. Elle représente donc un instrument puissant au service de l'égalité des chances. Pour atteindre ce dernier, la présence des arts et de la culture à l'école est fondamentale.

Un exemple d' EAC à Vitry : le parcours Graines de culture

Initié en 2020 par la Ville, le parcours Graines de culture destiné aux enfants des écoles maternelles a pour objectif de favoriser :

- une approche des lieux culturels de la ville et de leur activité,
- l'implantation d'équipes artistiques au sein d'écoles maternelles,
- une rencontre avec la pratique artistique, en relation avec des artistes
- une élaboration du parcours avec les enseignants,
- le lien avec les familles et les équipes des centres de loisirs maternels.

Graines de culture 2025, concrètement c'est quoi ?

- Un projet artistique transversal proposé aux écoles maternelles Paul Eluard et Petite Saussaie: après avoir mobilisé en 2023-24 la compagnie Kokeshi avec la création du spectacle « Les Joues Roses », c'est le projet Track de la Compagnie La Boite à Sel qui a été retenu en 2025.
- Une formation/rencontre transversale Culture / Education nationale pour les équipes éducatives.
- Des ateliers pour enfants en lien avec 4 équipements culturels de la ville (Cinéma, Théâtre, Bibliothèque et Galerie Municipale)
- Des ateliers « Le P'tit Track » initiation au beatbox pour les enfants du Parcours, dans les écoles, dispensés par un intervenant de La Cie La Boite à Sel
- La présentation du spectacle Track au Théâtre Jean-Vilar
- Un carnet de découverte (collecte de matières, dessins, photos...) pour partager, en classe et en famille, la « mémoire » du parcours, intégré par l'enseignant.e au projet de classe.
- Des créations d'objets (trains et wagons) réalisés en classe avec les enseignants
- Un goûter-restitution des créations réalisées en classe, à La Galerie Municipale avec l'ensemble des enfants et des familles du parcours, en fin d'année scolaire, pour partager le projet sous forme d'exposition dans le cadre de l'Art en Action.



INDICATEURS 2025

Education artistique et culturelle :

2024 : 3 595 enfants en
maternelle, 5 902 enfants en
élémentaire

**Nombre d'enfants
concernés en
2025:**

Maternelle : 3 494

Elémentaire : 5 741

**Centres de loisirs
maternels : 1054**

**Centres de loisirs
primaires : 995**

**100% des enfants ont
bénéficié de l'EAC en
maternelle**

Graines de culture :

2024 : 7 classes de
2 écoles maternelles, soit environ
149 enfants

**2025 : 13 classes de 2
écoles maternelles,
soit 229 enfants**

Favoriser la cohésion sociale par l'organisation de moments festifs dans les quartiers

Le développement des fêtes de quartier

Les fêtes de quartier sont des événements visant à améliorer la cohésion sociale dans les quartiers. Organisés par un comité réunissant habitants et acteurs du quartier (associations, bailleurs sociaux), il s'agit d'événement participatifs, coconstruits sur le terrain, coordonnés par les chargés de « démocratie locale » du service Vie de quartier.

En 2025, à noter une nouvelle fête créée, sur le quartier du Plateau. Cette fête s'est déroulée en proximité immédiate du Quartier Prioritaire « Colonel Fabien », avec le soutien du centre social Vitry'Haut.

2 fêtes sont de retour :

- La fête de quartier du Moulin Vert, qui a eu lieu en juin 2025, après une 1^{ère} édition en 2022.
- La fête de quartier du Coteau-Malassis qui a eu lieu en septembre 2025, après 3 années d'absence

D'autres dispositifs nommés fêtes de quartier, souvent de moindre ampleur sont également organisées de manière autonome, à petite échelle, par des collectifs de voisins ou des bailleurs.

En tout, 6 fêtes de quartier ont été accompagnées par le service Vie de quartier :

Commune de Paris : juin 25

Moulin Vert : juin 25

Port à l'Anglais : juin 25

Plateau : juin 25

Coteau-Malassis : septembre 25

Centre-Ville : septembre 25

INDICATEURS 2025

6 fêtes de quartier

(4 en 2024)



UNE VILLE

PLUS JUSTE

ET SOLIDAIRE

La Ville mène depuis de nombreuses années une politique forte en matière de solidarité, visant à lutter contre les inégalités et soutenir les initiatives permettant l'accès de tous aux droits sociaux et à de meilleures conditions de vie. En cohérence avec sa politique en faveur des logements sociaux, elle mène depuis 2022 une grande campagne de mobilisation en faveur du logement pour tous les Vitriots. Elle continue également son action en faveur du relogement des résidents dans le cadre de la réhabilitation du foyer Manouchian.

Une campagne de mobilisation pour le logement pour tous

La Ville est mobilisée depuis plusieurs années sur la question du logement via des documents cadres et réglementaires tels que le Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHi) ou le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui imposent la réalisation de 40% de logements locatifs sociaux dans tous programmes de construction de plus de 2000 m² de Surfaces de Planchers. La Ville a aussi mis en œuvre des chartes promoteur et bailleur social imposant des prix plafonnés et visant une prise en compte des besoins exprimés par les habitants via les dossiers de demande (chartes en cours de révision pour mieux s'adapter aux nouveaux besoins) .

En 2022, la Ville a engagé une grande campagne de mobilisation en faveur du logement pour tous les Vitriots. Depuis 2022, un forum logement est organisé chaque année.

Faisant suite du lancement de la démarche de 2024, un stand a été dédié au dispositif « échanger et Habiter » permettant de fluidifier les attributions de logement au sein du parc social

La réhabilitation du foyer de travailleurs migrants Manouchian

Le foyer Manouchian de Vitry est inscrit au Plan national de traitement des foyers de travailleurs migrants. Un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des acteurs concernés a décidé la reconstitution de la capacité d'accueil du foyer et la création de 2 résidences sociales financées par l'État, Action logement, la Ville et le Conseil Départemental et l'ADEF. L'ADEF est le maître d'ouvrage et gestionnaire des 2 résidences de 260 logements chacune, attribués en priorité aux résidents du foyer historique.

L'emménagement dans la première résidence située entre les avenues Blériot et Geffroy s'est déroulé en juin 2021. La seconde résidence consiste en une opération de démolition reconstruction du site historique en deux phases, dont le premier bâtiment a été livré en 2024 et le deuxième est prévu pour août 2026, à la suite de la démolition de l'ancien bâtiment A au début de l'année 2025.



Forum logement du 18 mars 2023

INDICATEURS 2025

Forum logement :

Plus de 500 participants au forum du 29 mars 2025

Réhabilitation du Foyer Manouchian

Fin des relogements

Livraison du 1^{er} bâtiment de la seconde résidence



Forum logement du 29 mars 2025

Depuis son émergence à la fin des années 1970 et au début des années 1980, la politique de la ville a eu pour objectif la réduction des inégalités entre les territoires. Avec la loi NOTRe du 7 août 2015, la compétence de la politique de la ville a été confiée au Territoire Grand-Orly Seine Bièvre qui assure, en lien étroit avec la Ville, la contractualisation, l'animation, la coordination et l'évaluation de cette politique publique.

Mise en œuvre du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 »

En 2023, l'Etat a lancé une démarche d'actualisation de la géographie prioritaire qui a permis de définir au 1^{er} janvier 2024, le périmètre des quatre quartiers prioritaires pour la période 2024/2030 :

- **Centre-ville : Defresnes - Vilmorin – Robespierre**
- **Commune de Paris - 8 mai 1945**
- **Colonel Fabien**
- **Les Combattants.**

Elaborée à partir des priorités fixées par les habitant.e.s et basées sur leur expérience vécue, la nouvelle génération de contrats de Ville « Engagements Quartiers 2030 » a eu pour objectif de répondre aux besoins des habitant.es en s'adaptant à la spécificité de leur quartier prioritaire. Ce contrat de Ville, signé le 2 décembre 2024 à l'échelle du Territoire du Grand-Orly Seine Bièvre, a été l'occasion de mettre en œuvre de nouveaux principes opérationnels pour apporter une réponse au plus près des besoins des habitant.e.s.

Focus sur le nouveau quartier prioritaire « Les Combattants »

Une réunion a été organisée en octobre 2024, visant à informer les habitants du secteur Combattants des dispositifs permis par la classification en QPV.

Depuis plusieurs initiatives ont été mises en œuvre :

- 1^{er} décembre 2024 : installations sportives, organisées par la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, l'Entente Sportive Vitrote et la ville : piste d'athlétisme, mur d'escalade, trampoline, lutte ont permis de réunir 300 habitants en famille. Une habitante a également présenté l'histoire de la cité.
- 9 avril 2025 : nettoyage citoyen, organisé par Batigere et Valdevy, en partenariat avec la ville
- Du 19 au 27 mai 2025 : recueil des paroles des habitants et des jeunes du centre de quartier Jean Jaurès ; représentation par des comédiens dans la cité.
- 21 juin 2025 : initiative musicale par l'association Teranga Prod en partenariat avec la ville
- 28 septembre 2025 : réédition des ateliers sportifs : 400 participants



L'action municipale en direction de la jeunesse à pour objectif de répondre aux besoins attendus et aspirations des jeunes. Afin d'encourager leur participation, développer l'estime de soi thème central du développement des jeunes et renforcer le lien social, la ville continue de mettre en place des rencontres de proximités, incluant des temps de concertation et de réflexion

Dialogue citoyen jeunesse : une Co-construction inclusive

La concertation jeunesse (voir page 30) : 6 rencontres : 6 quartiers et un temps fort ludique et participatif

En 2025, 6 rencontres matérialisées sous forme d'espaces modulaires, complétées par un questionnaire, au cœur de 6 quartiers ont permis à chacun de s'exprimer à son rythme, selon ses codes et ses envies. Ce lien de proximité a permis l'émergence d'un cercle de parole sous forme d'un jeu ayant favorisé l'expression d'idées nouvelles, recueillies lors d'un temps de restitution ludique et participatif en salle du Conseil Municipal le 21 juin traduisant une appropriation des enjeux abordés et des propositions pour améliorer leur environnement, ou répondre à des problématiques identifiées.

Rencontres médiation Nomade

Des rencontres dans des quartiers identifiés pour des problématiques de violence et de trafic ont été organisées, avec l'association Nomade qui propose un dispositif mobile au cœur du quartier pour favoriser le dialogue, partager les préoccupations et créer du lien social. Ces rencontres ont eu lieu autour de jeux pour les plus jeunes, d'un verre de thé et d'un espace de dialogue ouvert et bienveillant, entre 19h à minuit ; 60 jeunes ont ainsi pu exprimer leurs préoccupations, leurs attentes ; ils ont été invités à s'impliquer dans la résolution des problèmes.

Séminaire estime de soi

Cette initiative a permis à 16 professionnels de l'animation de mieux se connaître, de reconnaître leurs qualités et forces, de développer leur confiance en eux, d'apprendre à s'affirmer sans agressivité, à gérer le regard des autres et le doute intérieur. 4 rencontres ont aussi été organisées, dont une avec un partenaire essentiel sur la ville avec lequel sont construites les offres de loisirs à destination des 15-17 ans, et bientôt à destination des 18-25 ans.

Accès équitable à la culture, la santé, la scolarité et l'employabilité

De nombreuses initiatives ont été mises en place, parmi lesquelles :

- écriture et réalisation de courts métrages pour le festival Ciné Banlieue
- Forum de l'emploi : ateliers CV et recrutement direct via les micro-forums (bus Keolis en partenariat avec France travail)
- Des actions pour la santé mentale : Safe bus en partenariat avec l'hôpital Paul Guiraud, un café psy-toyen dans les résidences étudiantes et jeunes travailleurs
- Cap vers le monde : forum sur la mobilité.
- Et bien d'autres : Meet up, l'engagement associatif, une soirée de l'orientation, etc...

INDICATEURS 2025

Dialogue citoyen jeunesse :

307 jeunes

Filme ton avenir :
50 jeunes- 4 courts métrages

Action sur la Santé mentale : 90 jeunes

Médiation Nomade: 60 jeunes

Cap sur le monde
164 participants et 18 partenaires

Forum de l'emploi
Atelier CV: 70 participants



Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

Acte publié le : 05-12-2025

La ville mène depuis de nombreuses années une politique active en direction des personnes en situation de handicap pour favoriser la mobilité, l'accès à la culture, au sport, aux vacances, et permettre l'insertion professionnelle.

Elaboration d'un schéma directeur d'accessibilité

Dans la perspective de l'amélioration du cadre de vie de tou-te-s sur l'espace public, la Ville a amorcé depuis début 2024 l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA). Cette démarche, qui concerne notamment l'accès de tous les Vitriots au patrimoine bâti, à la voirie et aux espaces publics de la Ville, a été poursuivie en 2025 : un socle commun a été défini pour permettre à la Ville de se mettre à jour des dernières obligations administratives et de préparer les travaux à venir ; la formation des agents municipaux est également renforcée afin qu'une culture de l'accessibilité soit partagée, au-delà de la sensibilisation sur l'accueil des personnes en situation de handicap.

Favoriser l'accès à la culture

. **Le dispositif « Culture Relax »** propose des séances aux 3 cinés Robespierre et des représentations au Théâtre Jean Vilar dans un environnement bienveillant et chaleureux où chacun, avec ou sans handicap, est accueilli et respecté tel qu'il est. En 2025, 8 séances Ciné Relax et 5 représentations Théâtre Relax ont été organisées.

. **L'accès gratuit à 12 séances par an aux 3 Cinés Robespierre** aux personnes titulaires du Pass 3 Cinés, accordé sur justificatif de reconnaissance MDPH et à l'accompagnateur sous certaines conditions En 2025, 49 Pass 3 Cinés ont été remis par le secteur Handicap.

. **L'accès gratuit au théâtre Jean Vilar**, à un spectacle par an, à chaque enfant reconnu en situation de handicap par la MDPH et à son accompagnateur majeur. Spectacle au choix dans la programmation du théâtre.

Favoriser l'accès au sport

La Ville organise durant les vacances scolaires, des stages de sport adapté destinés aux jeunes Vitriots de 5 à 20 ans en situation de handicap psychique ou mental ou ayant des troubles du comportement. En 2025, le secteur Handicap a proposé 4 stages de sport adapté (vacances d'hiver : stage d'aisance aquatique ; vacances de printemps : stage multisports ; juillet et août : stage d'aisance aquatique) et un cinquième est prévu. Au total, 15 à 20 enfants ont pu participer à chaque stage, encadrés par des animateurs spécialement formés, dont les agents du Centre aquatique.

Favoriser le droit aux vacances

La Ville facilite les départs en séjours de vacances adaptés, bénéficiant d'un agrément, aux enfants et adultes (notifiés par la MDPH), grâce à une participation financière qui peut être accordée sous critères, dans la limite de 2 500€ par an. En 2025, 22 aides ont déjà pu être accordées.

Favoriser l'insertion professionnelle

Depuis novembre 2020, la Ville participe à l'initiative du Duoday. Cette action vise à permettre à des personnes en situation de handicap de découvrir l'univers professionnel d'un agent municipal volontaire pendant une journée, et plus largement de sensibiliser tous les publics sur les enjeux de l'insertion professionnelle de tou-te-s. L'édition 2025 se tiendra le jeudi 20 novembre et 13 duos sont déjà constitués.

INDICATEURS 2025

Culture

8 séances ciné-relax

5 représentations
théâtre-relax

49 pass ciné

Sport

15 à 20 enfants

Vacances

22 personnes aidées

Insertion professionnelle

13 duos

Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins et la sensibilisation

Acte publié le : 05-12-2025

La Ville mène, de longue date, une politique locale de santé importante en liaison avec tous les partenaires intervenant sur le territoire. Elle dispose de nombreuses structures dans ce secteur (centre municipal de santé, centre médico psycho pédagogique, centres de protection maternelle et infantile, etc.) ainsi que d'un service promotion de la santé en charge notamment du pilotage du contrat local de santé révisé 2023-2028.

Révision du Diagnostic Local de Santé

Le Diagnostic Local de Santé (DLS) a été réalisé en 2022, pour construire la politique de santé publique pour la période 2023-2028 dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS). A mi-parcours du CLS, la révision du DLS permet d'évaluer et, si besoin, réajuster les actions à mettre en œuvre pour les lutter efficacement contre les inégalités sociales et territoriales en matière de santé.

La révision du diagnostic local de santé a été réalisée entre mai et octobre 2025, avec la passation de questionnaires auprès des Vitriot.es ; ainsi, au 10 octobre, 415 personnes de plus de 16 ans, 29 adolescent.es entre 12 et 15 ans et 63 enfants entre 6 et 11 ans ont répondu à des questions sur différentes thématiques : leur utilisation de l'offre de soins, leurs modes de vie...

Les résultats seront connus en décembre 2025.

Création d'un podcast autour de l'usage détourné du protoxyde d'azote par et pour des jeunes

Le service Promotion de la santé, en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et l'association Unis-Cité, a créé un podcast autour de l'usage détourné du protoxyde d'azote.

Ce podcast résulte d'un parcours pédagogique en trois étapes, suivi par les Ambassadeur.drices de la santé (jeunes en service civiques au sein de l'association Unis-Cité, qui ont pour mission de faire de l'éducation à la santé par les pairs) qui s'est déroulé entre novembre 2024 et mai 2025, avec l'intervention de l'association Radio Activité et de professionnel.les de la santé et des addictions.

Le premier module de sensibilisation portait sur les différents types d'addictions et leurs mécanismes, avec un focus sur les risques de l'usage détourné du protoxyde d'azote. Les participant.es ont ensuite découvert la radio : écoute de podcasts, prise en main du matériel, enregistrements en petits groupes, rédaction de chroniques, préparation d'interviews et d'un micro-trottoir. Le projet s'est conclu par l'enregistrement d'un podcast final intégrant l'interview d'une neurologue et d'un addictologue de l'Hôpital du Kremlin-Bicêtre, qui ont réagi aux productions et répondu aux questions des jeunes.

INDICATEURS 2025

Le Contrat local de santé signé par les partenaires le 5 novembre 2024

15 fiches actions

Podcast protoxyde d'azote

4 épisodes enregistrés par 10 jeunes



Enregistrement d'une interview menée par les Ambassadeurs de la Santé



Signature du Contrat Local de Santé le 5 novembre

Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins et la sensibilisation

Juin vert

Dans le cadre de la campagne nationale de dépistage du cancer du col de l'utérus, un stand de sensibilisation a été organisé au Centre Municipal de Santé (CMS), en partenariat avec la CPAM du Val-de-Marne. 38 personnes ont pu être sensibilisées.

Parallèlement, une matinée de consultation avec la sage-femme du CMS, 100% gratuite et sans rendez-vous, a bénéficié à 9 femmes. Deux femmes ont également été prises en charge ultérieurement (prise de rendez-vous au CMS) et 4 invitations à réaliser un dépistage ont été générées par la CPAM.



Stand de sensibilisation au CMS

INDICATEURS 2025

Juin vert

38 personnes sensibilisées

9 femmes dépistées

13 participants aux ateliers " + de pas "

Semaine d'Information en Santé Mentale

Pour la Semaine d'Information en Santé Mentale (SISM), qui s'est tenue du 6 au 19 octobre sur le thème « pour notre santé mentale, réparons le lien social », des actions de sensibilisation ont été mises en place par le service promotion de la santé avec :

- Des ateliers théâtre et une représentation de théâtre forum avec la compagne Théâtre Orage, auprès d'élèves du collège Perrin autour des effets secondaires des troubles psychiques ;
- Un ciné-débat autour du film « Vice Versa 1 » auprès d'élèves de primaire, en partenariat avec le cinéma Robespierre avec l'intervention d'une psychologue du Point Accueil Ecoute Jeune (PAEJ) pour échanger après la séance sur la gestion des émotions et la santé mentale ;
- Un ciné-débat autour du documentaire « Etat limite », en partenariat avec le cinéma Robespierre et l'association Démocrapsy, auprès du grand public suivi d'un débat sur « comment soigner aujourd'hui en France les personnes ayant des troubles psychiatriques ? » ;
- Une table avec une sélection d'ouvrages dédiés à la santé mentale à la bibliothèque Nelson Mandela ;
- Un atelier de sensibilisation à la santé mentale auprès des jeunes de la mission locale Ivry-Vitry, en partenariat avec le PAEJ.

Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins et la sensibilisation

Ateliers Santé environnementale au sein des structures Petite enfance

Dans la continuité des valeurs et objectifs du projet d'établissement de la Petite Enfance, plusieurs structures ont mis en place un travail lié à la prévention en matière de santé environnementale, en direction des équipes et des familles, notamment les crèches J. Lagaisse et Rouget de Lisle, les PMI et le Centre de Santé sexuelle.

Les professionnel(le)s des crèches Rouget de Lisle et Jules Lagaisse ont notamment travaillé en partenariat aux informations importantes à partager aux familles, puis ont créé une exposition servant de support aux actions de sensibilisation menées en suivant.

Dans le cadre de la semaine de la parentalité 2024, mais aussi tout au long de l'année 2025, des petits déjeuners ou goûters à thème ont été proposés.

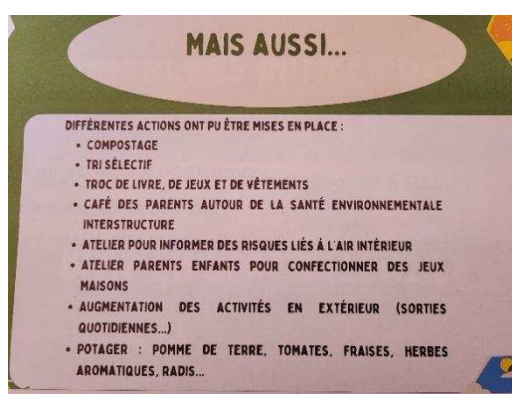
Ainsi, à la crèche J. Lagaisse, 33% des familles ont été sensibilisées lors du petit déjeuner à thème, et, 32%, l'ont été lors du goûter.

Les professionnel(le)s ont également distribué aux familles des fiches techniques, en partenariat avec l'association WECF (Women Engage for a Common Future) concernant entre autres la pollution des espaces intérieurs, les produits ménagers, les cosmétiques, les articles de puériculture, l'alimentation et les contenants...

Plusieurs ateliers, en partenariat avec les associations WECF et EcoSanté ont pu être proposés aux familles sur ces structures ainsi qu'à la PMI La Galerie et au Centre de Santé sexuelle La Galerie.

Le conseil des crèches et haltes du 25 juin 2025 a abordé cette thématique.

Différentes actions ont été également mises en place au quotidien au sein des structures : tri des déchets, aération des espaces, sorties quotidiennes, activités avec du matériel recyclé et sécurisé (papier, rouleaux d'essuie-tout).



Renforcer le vivre ensemble et la culture de paix

Vitry est déterminée à agir pour promouvoir la culture de Paix, pour bâtir des sociétés égalitaires, fondées sur des institutions fortes, responsables, efficaces et inclusives à tous les niveaux. Compte tenu de l'actualité internationale, l'urgence est à multiplier les espaces de visibilité et d'action pour des avancées concrètes et ambitieuses, en accord avec les objectifs de développement durable formulés par les Nations Unies.

Festicapaix

Festicapaix est un événement qui rassemble la fête du quartier du Centre-ville, la fête du handicap et la Journée internationale pour la paix, s'est déroulée sur la place du Marché dimanche 21 septembre 2025.

Festicapaix est un événement qui réunit et célèbre les valeurs de la ville : l'inclusion, la solidarité et le vivre-ensemble ; c'est un moment fort où la ville affirme que chaque Vitriote, quelle que soit sa situation de handicap, a toute sa place dans l'espace public et dans la fête.

De nombreuses associations ont proposé différentes animations accessibles à toutes et tous : jeux de cartes, quiz, atelier d'écriture, de peinture ou de poterie, épreuves de tir à l'arc et basket en fauteuil. Les établissements spécialisés dans l'accueil des personnes en situation de handicap, comme l'IME Suzanne-Brunel ou l'ESAT La Fabrique, étaient également présents.

Les enfants du centre de loisirs Makarenko ont proposé un spectacle en langue des signes et une chorégraphie de danse orientale.



Conférence Internationale pour la Paix

La ville a initié en 2024 une **Conférence Internationale pour la Paix, en juillet 2024** à l'Hôtel de Ville de Vitry-sur-Seine, réunissant syndicalistes, élus locaux, nationaux et internationaux ainsi que des membres de diverses associations.

Cette initiative a été renouvelée en 2025, les 10 et 11 octobre 2025, avec pour thématique « Ecologie et paix ». Des conférences, débats et expositions.



Conclusion

Lorsque le concept de Développement durable a émergé à la suite du Rapport Brundtland de 1987, l'idée même d'un futur enviable devant composer avec des limites physiques et environnementales semblait abstraite et éloignée des préoccupations municipales. Aujourd'hui, à l'heure où Vitry-sur-Seine grandit et approche des 100 000 habitants, ce concept a fait son chemin et est devenu indépassable dans la conception de nos politiques publiques.

Vous avez pu le constater dans le présent rapport, l'objectif émancipateur porté par notre municipalité depuis un siècle est plus que jamais couplé avec une exigence équivalente pour notre environnement. Construire le Vitry de demain, une ville populaire au cadre de vie amélioré et à l'esprit de solidarité préservé, implique d'avancer sur nos deux jambes.

Notre ville porte fièrement ses ambitions sociales et émancipatrices : bataille pour le logement social, accompagnement des plus précaires, investissements dans l'éducation et la jeunesse, instauration de moments festifs collectifs, comme la conférence pour la paix. Autant de trésors que porte notre service public municipal et faisant de Vitry bien plus qu'un agglomérat d'individus !

Mais nous avons également fait de l'adaptation au changement climatique et la transition écologique une deuxième boussole afin de garantir à Vitry un avenir enviable et un cadre de vie amélioré. Une politique municipale en phase avec les enjeux écologiques contemporains ne se limite pas au verdissement, à des pistes cyclables ou même à la désartificialisation des sols. C'est aussi une rationalisation de la consommation énergétique, des objectifs de réduction des déchets, un véritable changement culturel dans notre rapport à nos besoins et leurs impacts.

La démarche présente dans les pages de ce rapport revient ainsi aux origines du Développement Durable. Il s'agit de conjuguer durabilité environnementale, développement économique et impératif social pour permettre aux générations successives de Vitriots de vivre, s'épanouir et créer du lien dans une ville gardant un même cap, afin que Vitry demeure une ville fière et populaire.